

Le nouveau lieutenant-gouverneur devrait être désigné aujourd'hui

Par Clément Brown

OTTAWA. — Le nouveau lieutenant-gouverneur de la province sera "probablement" désigné aujourd'hui. Le premier ministre John Diefenbaker a donné aux journalistes l'assurance que la nomination du représentant de la Couronne à la province est constituée dans un avenir "immédiat". Selon son habitude, cependant, le chef du gouvernement s'est laissé une porte ouverte, au cas de difficultés de dernière heure. Toutefois, il a été convaincant lorsqu'il a parlé de la nécessité d'agir vite car la province est constitutionnellement décapitée. Personne ne peut remplir par intérim le poste de lieutenant-gouverneur, et l'Acte de l'Amérique britannique du nord ne prévoit pas que l'on nomme un "administrateur" en remplacement d'un lieutenant-gouverneur décedé. La nomination d'un administrateur n'est prévue que du vivant du représentant de la Couronne dans la province.

Qui sera nommé? Il n'existe aucun indice à ce sujet et le secret du cabinet est rigoureusement gardé. Les journalistes s'en donnent à cœur joie en faisant des spé-

culations mais il est difficile de retracer, dans les conjectures présentes, une source d'information qui pourrait être considérée comme réellement fiable.

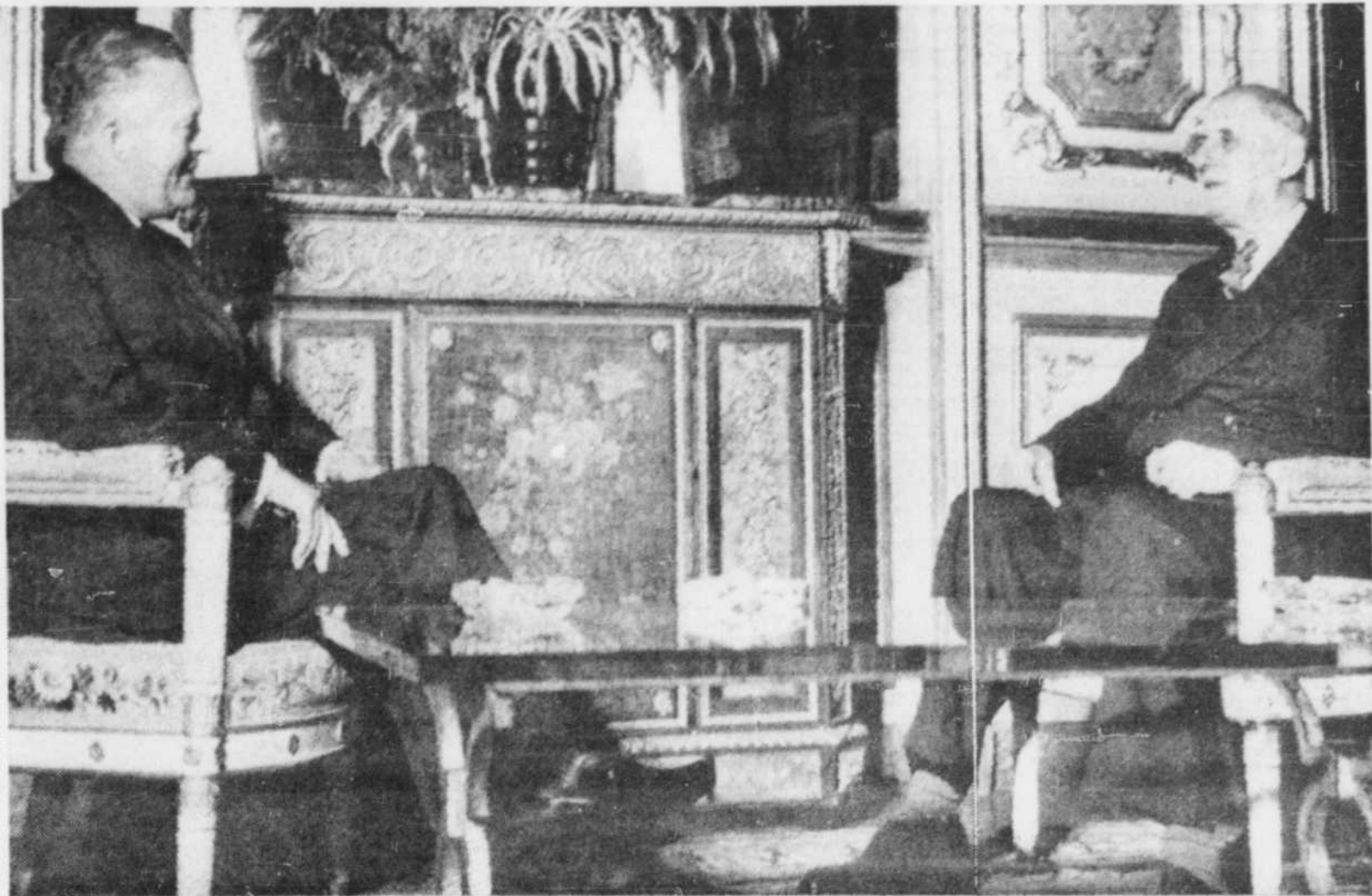
Un nom s'est répandu hier: celui de M. Paul Comtois, ministre des mines et député de Nicolet-Yamaska. Le premier ministre, à qui les journalistes ont transmis la rumeur, n'a dit ni oui ni non. Sa réaction fut l'impossibilité de sorte que les courriéristes parlementaires se sont lancés dans des spéculations plus aventureuses les uns que les autres. Ce qui a paru donner quelque constance à la rumeur de la nomination de M. Paul Comtois, ce fut la réaction favorable de tous les gens à qui les journalistes ont parlé de cette possibilité. De plus, comme M. Comtois n'assistait pas à la séance du cabinet, hier, les représentants de la presse ont cru que le ministre des mines devenait lieutenant-gouverneur. Toutefois, même si cette nomination demeure une possibilité, aux yeux de plusieurs observateurs, il y a lieu de se montrer circonspect à son sujet.

Le nom de M. Pierre Sévigny, ministre associé de

la défense, blessé de guerre et conservateur de vieille souche, a également circulé. Mais l'on ne considère pas comme plausible la nomination d'un quadragenaire, politiquement ambitieux au surplus, et dont la carrière prendrait fin presque automatiquement. En effet, on pense généralement qu'un homme qui a, pendant cinq ans, représenté la Couronne, ne peut revenir à la politique active. Il est vrai que la carrière diplomatique pourrait alors s'ouvrir devant le titulaire mais cela devient de l'hypothèse pure et simple.

Que M. Comtois ou M. Sévigny quitte le ministère, ce la obligerait d'ailleurs le premier ministre à remanier son cabinet avec le risque de voir ses collègues perméés en pleine période d'adaptation à leurs nouvelles fonctions à un moment où va se dérouler une session cruciale entre toutes, puis, ce sera probablement la dernière avant les élections générales. Et puis, pour soutenir son prestige, le premier ministre devrait ordonner une élection partielle.

Voir page 2: Le nouveau



Le drapeau du Québec flotte sur Paris

De notre envoyé spécial, Pierre Laporte

21ème Incident grave à Berlin: situation extrêmement tendue

Parce que sa paie est en retard...

Un employé de la voirie est évincé de son logis!

Un employé du ministère provincial de la voirie, M. Lamoureux, 859, rue Ste-Foy, à Ville Jacques-Cartier, sera évincé de son logement aujourd'hui a-t-on déclaré au "Devoir" hier, par suite du retard du ministère de la voirie à payer ses employés.

D'autres compagnons de travail de M. Lamoureux ont déclaré que le fait est exact et que c'est parce que la paie des employés de la voirie provinciale est en retard d'au moins huit jours, dans Chambly, que M. Lamoureux ne peut payer son loyer à temps.

Les employés dont nous taillons les noms pour le moment ont déclaré qu'ils devaient avoir une paie mercredi, le 27 septembre, mais qu'ils ne l'ont pas obtenue, ni à cette date, ni cette semaine.

Comme la prochaine période de paie se termine mercredi prochain, ils s'attendent de recevoir seulement la semaine prochaine la paie qu'ils devaient recevoir fin de septembre.

Le contremaître de l'équipe, M. Boudreau, n'a pas voulu commenter l'affaire, mais il a dit qu'il est exact que la paie des employés qui sont sous sa juridiction est en retard. Ce n'est pas la première fois que la chose se produit, a-t-il ajouté.

Il appert même, avons-nous appris d'autres sources, que tous les employés de la voirie provinciale, dans le comté de

BERLIN. — Pour la deuxième fois en moins de 24 heures des coups de feu ont été échangés de part et d'autre de la frontière de Berlin et la tension est de plus en plus grande dans l'ancienne capitale allemande.

Le dernier incident est survenu au moment où les gardes de l'Allemagne de l'Est lançaient des cailloux contre une foule massée dans le secteur occidental et qui criait son indignation à la suite de la mort d'un jeune réfugié, quelques heures plus tôt. Un officier de Berlin-Ouest s'est alors approché des gardes communistes et leur a demandé de cesser de lancer ainsi des cailloux. Un garde tira sur lui, sans le toucher. La balle alla briser le pare-brise d'une voiture stationnée dans le secteur occidental.

À la suite de ce coup de feu, la situation est extrêmement tendue et les sentinelles s'observent nerveusement par-dessus le mur de 25 milles de long que les communistes ont édifié il y a deux semaines. Les officiers du secteur occidental craignent maintenant que leurs hommes aient "la gachette chatouillée" et ne réagissent violemment à la moindre provocation.

D'autre part, des milliers de Berlinois de l'Ouest se massent aux points critiques de la frontière, et en particulier devant la porte Bernauer, dans le secteur français, scène des deux incidents.

Selon les observateurs, il semble que les Vopos de l'armée populaire de l'Allemagne de l'Est soient furieux du fait qu'un des leurs ait été blessé lors du premier échange de coups de feu dans la nuit de mercredi à jeudi.

La fusillade

C'est lors de ce premier incident qu'un jeune Allemand a trouvé la mort en s'écrasant au sol alors qu'il tentait de fuir le régime de Pankow.

La fusillade a débuté lorsque deux Berlinois de l'Est sont apparus au bord de la toiture et ont attendu que les pompiers de Berlin-Ouest installent des filets en bas. Ils furent aperçus par cinq policiers communistes.

Trois des policiers sont montés sur les toits tandis que les deux autres tiraient des coups de feu dans la rue où une foule de Berlinois de l'Ouest avait commencé de se rassembler. La police de Berlin-Ouest retourna le tir.

Un porte-parole de la police de Berlin-Ouest a dit que les coups de feu tirés par les Allemands de l'Est ont atteint un

Plongeon de la mort

L'homme qui s'est tué, Bernd Luenser, âgé de 24 ans, se tenait désespérément sur le bord de la toiture et criait "au secours, au secours, je veux sauter", lorsque la police communiste s'est approchée de lui.

Au moment où les pompiers de Berlin-Ouest arrivaient avec un filet, un des policiers l'a saisi à quelques pouces seulement du bord de la toiture et les deux hommes ont lutté féroce-ment avant que Luenser ne réussisse à se libérer et à faire le plongeon.

La police de Berlin-Ouest avait dirigé des projecteurs vers la toiture et on a pu voir Luenser plonger tête première dans la rue à 80 pieds plus bas.

Il a manqué le filet de 12 pieds environ. Après sa chute sur le pavé, tout est devenu silencieux des deux côtés de la frontière.

Le plongeon fatal de Luenser était le second du genre d'une fenêtre de la Bernauerstrasse, où le secteur russe touche au secteur français.

Peu après le verrouillage de la frontière le 13 août, une femme a sauté sur le pavé, s'infligeant des blessures mortelles.

PARIS. — Le drapeau de la province de Québec a maintenant droit de cité dans Paris. Il flotte à côté de celui de la France au 19 de la rue Barbet de Jouy, depuis l'inauguration de la Maison du Québec par le premier ministre M. Jean Lesage et par le ministre français des affaires culturelles, M. André Malraux.

Ce drapeau, c'est désormais le symbole de notre détermination d'intensifier notre vie française en Amérique, selon l'expression même de M. Lesage. Au nom du

gouvernement français, M. Malraux a salué notre jeune culture française. "Dans le monde de l'esprit, il n'y a pas de nation majeure et pas de nation mineure, il n'y a que des nations fraternelles".

Cette manifestation solennelle d'amitié franco-canadienne — française s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Canada, M. Dupuis, et de MM. Georges-Emile Lalonde, André Rousseau, Charles Lussier, délégué général, d'un groupe de ministres, parlemen-

taires et citoyens du Québec et d'un grand nombre de nos amis français.

M. Lesage, qui a trouvé une large audience dans la presse de Paris, a déclaré que, pour nous, l'Etat de Québec est le point d'appui dont nous devons nous servir dans la poursuite des tâches que nous imposent les réalités canadiennes et notre survie au sein d'un monde américain dont la culture est étrangère à la nôtre.

M. Malraux a répondu que le Canada français en-

tend s'appuyer sur la France et que celle-ci considèrera toujours cette décision du Québec comme un grand honneur.

La France a fait les choses d'une façon grandiose pour l'Etat du Québec. Depuis l'accueil officiel qu'elle a réservé à M. Lesage, à son arrivée à Orly jusqu'à la réception offerte hier soir dans la splendeur du palais de l'Élysée par le président de Gaulle, ce fut une suite ininterrompue de réceptions données par des parlementaires, des académiciens et des hommes de lettres français.

Pas un Parisien n'ignore que cette longue suite de réceptions officielles qui sillonnent les rues de la capitale depuis deux jours transportent les représentants d'un Etat de langue française qui se sent aujourd'hui la mission et la volonté d'être le porte-parole de la culture française dans toute l'Amérique du Nord.

La Maison du Québec,

qui est maintenant officiellement ouverte, compte déjà son attaché culturel M. Robert Elie et son attaché commercial, M. Mercier. Les relations avec l'ambassade du Canada et tout spécialement avec l'ambassadeur M. Dupuis et l'attaché culturel, M. René Garneau, sont engagées de la façon la plus harmonieuse. Les attaches commerciales de l'ambassade nous ont laissé savoir qu'ils ont déjà plusieurs propositions susceptibles d'intéresser les hommes d'affaires de la province de Québec.

Aussi bien de la part du gouvernement français que de celle des autorités de la province de Québec, il est acquis que cette Maison du Québec deviendra le symbole de relations commerciales et culturelles beaucoup plus suivies. Le président de Gaulle s'en est ouvert de façon très précise avec un bon nombre de Québécois au cours de sa magnifique réception d'hier soir.

Lesage: "... avec le Marché commun"

PARIS. — M. Lesage a déclaré aujourd'hui que le Canada français cherche à former de puissants liens culturels avec le Marché commun pour équilibrer la prépondérance américaine dans le développement de la province.

Le premier ministre a ajouté que les projets d'établissement d'une aciérie intégrée dans le Québec, cette usine étant financée par des capitaux publics et privés, ont reçu une forte impulsion à la suite de son voyage en Europe qui a commencé le mois dernier.

Il a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse peu avant l'inauguration de la Maison du Québec à Paris.

Au moment où le cortège arrivait à la Maison du Québec et où environ 500 invités pénétraient sur les lieux, des jeunes gens du Rassemblement pour l'Indépendance Nationale ont distribué des tracts en faveur de l'indépendance de Québec.

Le titre de ce tract était: "La Maison du Québec aujourd'hui — l'ambassade du Québec demain".

Dans un discours qui a provoqué par deux fois des applaudissements, M. Lesage a déclaré que le peuple du Canada français est conscient de ses possibilités et de sa place dans le monde. C'est pour remplir cette place, a déclaré le premier ministre, que Québec établit une légation à Paris.

"Nous donnons au peuple de France la première occasion de collaborer avec nous au développement de nos richesses naturelles... Nous aimerions tirer profit de vos capitaux et de votre énergie créatrice qui complèteraient les nôtres..."

M. Lesage a dit que la représentation québécoise en France ne constituait nullement une tentative pour prendre la place des agences fédérales à l'étranger. Au contraire, a-t-il ajouté, la province travaillera la main dans la main avec ces agences.

M. Pierre Dupuy

M. Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada en France, a déclaré pour sa part que les autorités fédérales et le Canada tout entier étaient heureux de l'établissement à Paris d'une agence québécoise.

M. Pierre Dupuy

Après avoir dit qu'il ne pouvait donner de détails sur ses entretiens avec le président de Gaulle, mais il a ajouté que les sujets abordés par eux concernaient les relations culturelles entre le Québec et le Marché commun.

D'autre part, le premier ministre a dit qu'il ne pouvait donner de détails sur ses entretiens avec le président de Gaulle, mais il a ajouté que les sujets abordés par eux concernaient les relations culturelles entre le Québec et le Marché commun.

M. Thanat Khoman, a dit qu'un tel comité fournirait le mécanisme nécessaire pour prendre en main tous les conflits internationaux. Il a dit que les membres du Conseil de sécurité ou de l'Assemblée générale auraient pu former ce comité mais que le veto paralysait le Conseil de sécurité et que l'Assemblée générale ne siège pas d'une façon permanente.

Il a dit que le comité proposé pourrait comprendre des représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité: les États-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, la France et la Chine nationaliste et cinq autres représentants de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique.

La Thaïlande suggère: un comité ONU à Berlin

NATIONS UNIES — La Thaïlande a suggéré aujourd'hui de former un comité de surveillance de la paix, dont le siège serait à Berlin.

A ce jour, plus de 50 orateurs ont adressé la parole au cours de cette session de l'Assemblée générale. La plupart ont fait allusion à la crise de Berlin bien que la question ne soit pas inscrite à l'agenda.

Dans les milieux diplomatiques, on croit qu'il sera possible de conclure une entente au sujet de la succession de M. Dag Hammarskjöld. Les États-Unis accepteraient la proposition de l'Union soviétique de nommer un secrétaire général intérimaire jusqu'en avril 1963, alors qu'expirera le mandat officiel de M. Hammarskjöld. Le secrétaire général serait assisté de trois sous-secrétaires qui n'auraient aucun droit de veto.

Nasser tend la main à la Syrie

LE CAIRE. — Le président Nasser a déclaré hier soir dans un discours radiodiffusé que l'Égypte ne s'opposera pas à l'admission de la Syrie à l'ONU ni au sein de la Ligue arabe. Expliquant cette attitude, le président égyptien a indiqué qu'un boycottage politique ou diplomatique de la Syrie ne pourrait que nuire au peuple syrien.

De façon générale, les observateurs politiques considèrent le discours de Nasser comme une main tendue au nouveau

gouvernement syrien et une volonté de ne pas envenimer les relations qui prévalent dans le monde arabe.

Nasser a également déclaré qu'il demanderait la formation immédiate d'un comité spécial de la Ligue arabe qui étudierait l'admission possible de la Syrie dans cet organisme.

Mais en dépit de ce geste, le président Nasser a ajouté que son gouvernement n'était pas prêt à reconnaître le nouveau gouvernement syrien, à moins que le peuple syrien ne le plébiscite.

Nasser a précisé que le comité spécial étudierait en particulier la situation financière de la Syrie, affirmant que l'Égypte fera tout son possible pour que la valeur des devises

étrangères et la valeur or du trésor syrien ne subissent pas les contre-coups de la récente révolution syrienne.

En somme dans son discours, Nasser a évité toute attaque contre le régime de Damas et il a laissé toutes les portes ouvertes pour une réconciliation éventuelle.

"Mon ennemi et l'ennemi de mon pays, a terminé Nasser, sont l'impérialisme et la réaction, tous deux basés en Israël. Mon espoir est la liberté de l'individu arabe. Je suis sûr que l'unité se fera dans les pays du monde arabe comme le suis sûr de ma propre existence."

(Pour le moment, la Syrie n'a fait aucune demande pour être réadmise au sein des Nations Unies.)

Réaction syrienne

Après avoir entendu ce discours d'un porte-parole du nouveau gouvernement syrien a déclaré: "Nous sommes heureux que le président Nasser comprenne la véritable situation en Syrie. Nous lui tendons à lui et

au peuple égyptien une main amicale pour des relations amicales basées sur la liberté et l'égalité."

La Côte Nord...

et ses ressources, la clef de l'émancipation économique du Québec

(Lire en page 6, le 5ème article de Marc-Henri Côté sur la Côte Nord)

PREMIER-MONTREAL

Du discours de M. Green aux ogives nucléaires

Par Paul Sauriol

(Lire en page quatre)

Le taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre baisse de 1/2 p.c.

LONDRES — Le Trésor britannique a réduit hier le taux d'intérêt de la Banque d'Angleterre de 1/2 point, c'est-à-dire de sept pour cent qu'il était à 6 1/2 pour cent. Le 25 juillet dernier, le gouvernement avait porté ce taux à sept pour cent alors qu'il était auparavant de 5 1/2 pour cent.

Cette augmentation du taux d'intérêt avait rapidement attiré un flot d'investissements de l'étranger et avait augmenté la valeur de la livre sterling sur les marchés internationaux.

Récemment, la livre sterling valait environ \$2.81. Avant la décision prise en juillet, elle était tombée à presque \$2.78.

Cette réduction reflète manifestement la confiance qu'ont les milieux du gouvernement britannique en une libération modérée du crédit.

On sait également que le Trésor s'inquiète du flot de ce que les économistes britanniques appellent de la monnaie à court terme provenant des investisseurs étrangers qui recherchent les hauts rendements de l'intérêt britannique.

Lorsque l'économie britannique subit un recul, ces investisseurs tendent à retirer rapide-

ment leurs fonds, ce qui fait fluctuer sensiblement la livre sterling.

Une bonne partie des fonds étrangers envoyés récemment en Grande-Bretagne a été investie dans les bons du Trésor à court terme rapportant environ 6 1/2 pour cent. La plus grande partie de cet argent venait des États-Unis.

La déclaration de la Banque d'Angleterre qui annonce la réduction du taux d'intérêt affirme que le taux avait été porté à 7 pour cent dans le but d'atténuer la pression exercée sur la livre. La déclaration ajoute: "Des progrès suffisants ont été faits dans le sens de ces objectifs à court terme pour justifier la réduction de 1/2 pour cent sans nuire à la réalisation des objectifs à long terme que le chancelier de l'Échiquier a annoncés en juillet".

La visite des...

(Suite de la page 1)

façon de l'Afrique du sud a été expulsée du Commonwealth. Cela n'affaiblirait pas le monde libre, mais le renforcerait".

Désarmement

Frank Cousins, chef du syndicat des ouvriers de l'industrie du transport qui groupe 1.000.000 membres, a parlé en faveur du désarmement unilatéral, mais son discours a été accueilli par des huées autant que par des applaudissements.

M. Cousins a proposé une résolution recommandant l'abandon de menaces d'utilisation d'armes nucléaires stratégiques ou tactiques. Cependant, le chef du parti travailliste, M. Hugh Gaitskell, qui s'est prononcé contre la résolution, a dit que si l'Ouest abandonne les armes nucléaires alors que la Russie conserve les siennes, l'Ouest s'exposerait à toutes les formes de menaces et de pression que la Russie voudrait employer. Il a ajouté que si la Grande-Bretagne se retirait de l'OTAN parce que d'autres pays de l'OTAN ont des armes nucléaires, un tel geste pourrait avoir des effets désastreux.

Un employé...

(Suite de la première page)

Chambly, sont dans la même situation.

Des compagnons de M. Lamoureux ont tenté d'intervenir auprès de Me Liverman, procureur du propriétaire de M. Lamoureux, en lui demandant d'attendre l'arrivée de la paie. Ce dernier a répondu qu'il n'avait cure des troubles financiers de M. Lamoureux et du retard qu'apporte le gouvernement à payer ses employés.

Me Liverman a demandé à quelle date cette paie serait livrée. Comme personne n'a affirmé avec certitude que la paie arrivera tel ou tel jour, il a dit que les procédures suivront leur cours.

C'est donc dire que ce matin, parce que le gouvernement retarde le paiement de ses employés de la voirie, un père de famille de cinq enfants, se trouvera sur le pavé.

Journée d'étude de la Croix de Lorraine, le 7, à Québec

La Journée sociale de l'Association de la Croix de Lorraine aura lieu le 7 octobre, à Québec, sous les auspices de la section locale. Cette année le thème des consultations sera: "L'ACL et les services sociaux". Elles se dérouleront sous la forme d'un forum où quatre conférenciers renseigneront les délégués sur les services sociaux que l'on trouve dans la province de Québec.

L'Association de la Croix de Lorraine, vouée à la réadaptation des tuberculeux guéris, étudiera l'opportunité d'admettre dans ses rangs les personnes atteintes de maladies pulmonaires, infectieuses chroniques et en mesure de travailler. Ces maladies comprennent notamment les maladies des bronches, voire l'asthme, qui obligent le patient à renoncer à certains travaux mais qui lui laissent la possibilité de se livrer à d'autres occupations.

Mise sous la présidence d'honneur du Dr Alphonse Levesque, ministre du bien-être social et de la famille. Un mémoire sera présenté à ce dernier sur l'œuvre de la Croix de Lorraine.

Programme

Vendredi, 6 octobre: Inscription des délégués à l'Hôtel Victoria de Québec, de 8 à 10 p.m. Samedi 7 octobre: 9 a.m. hôtel Victoria: inscription, 9.30 h. réunion du comité de la fête des malades sous la présidence du R.P. Marcel-Marie Veilleux, o.p. et de M. G.E. Lavalée, président du comité pour la secourance, M.D., la journée sociale sera sous le distingué patronage de S.E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et de l'hon. Emile Lafrance, ministre de Québec. Réunion du comité de qualification des membres sous la présidence du Dr Philippe Landry, M.D., et de M. René Fautoux, secrétaire-trésorier général de l'ACL, 11.30 h. Réception civique. Midi: dîner libre. 1.30 h. départ de l'hôtel Victoria des épouses des délégués qui feront le tour de l'île d'Orléans.

Maires de Québec

TROIS-RIVIERES — La cinquième conférence des maires du cœur du Québec aura lieu, le 7 octobre, à Pierreville sous la présidence du maire, M. René Thibault.

Après la réunion, tenue à l'hôtel de ville, les maires visiteront l'usine de M. Pierre Thibault qui construit des voitures à incendie.

La région couverte par la conférence est comprise entre Ste-Anne-de-la-Pérade, La Tuque et Berthier, sur la Rive Nord du St-Laurent, et St-Pierre-les-Becquets, Warwick et Sore, sur la Rive Sud.

L'U. de M. l'emporte

Comme prix de la victoire d'une équipe étudiante lors de la dernière soirée de son émission-quiz "Passe d'Armes", la société Radio-Canada vient de verser au Comité des bourses de l'U. de M. le plein montant de la Caisse des champions soit \$1.900.000. L'équipe de l'U. de M. était formée de: Mlle Ghislaine Bonneau, étudiante à la Faculté de philosophie, M. Luc Danseur, étudiant à la Faculté de droit et M. Jogue Girard, étudiant à la Faculté des sciences sociales.

La somme d'argent qui a été remise à l'université sera octroyée sous forme de bourses par le Comité des bourses de l'U. de M. L'université veut ici rendre hommage à la société Radio-Canada pour son excellente initiative.

Le BFS: moins de chômeurs en juillet

OTTAWA — Il y avait, le 31 août, 229.300 personnes qui demandaient à bénéficier des avantages de l'assurance-chômage, c'est-à-dire 25.000 de moins que le 31 juillet et 50.000 de moins qu'à la même époque l'an dernier.

Le Bureau fédéral de la statistique rapporte que la proportion hommes - femmes est toujours la même, les hommes représentant 67 pour cent du total.

Pendant le mois d'août, il y a eu 121.200 nouvelles demandes, et renouvellements de demandes, alors qu'en août 1960, il y avait 126.200 en juillet et 149.600 en août 1960.

Le Fonds d'assurance-chômage a payé aux bénéficiaires en août \$18.900.000, alors qu'il avait déboursé \$18.600.000 le mois précédent et \$21.400.000 l'année dernière à la même époque.

Hull-R.I.N.

La section de Hull du Rassemblement pour l'indépendance nationale a tenu sa première assemblée générale annuelle mardi, le 3 octobre. A cette occasion, on a procédé à l'élection du conseil pour l'année 1961-62.

Monsieur Jean Drouin a été élu président. M. Jacques Langis assumera les fonctions de secrétaire, M. Gilles Paquin les fonctions de trésorier, tandis que MM. Paul Remillard et Gérard Therrien agiront comme conseillers. M. Michel Brochu succède à M. Marcel Chaput à la vice-présidence. Jusqu'ici, M. Chaput cumulait les fonctions de vice-président général du R.I.N. et de vice-président de la section de Hull. Par suite de l'expansion du mouvement à travers tout le Québec, M. Chaput abandonne ses fonctions dans la section locale pour se consacrer davantage à son travail au niveau national.

Chefs de police

L'Association internationale des chefs de police a voté pour décider que sa 70ème conférence annuelle aura lieu à Houston, dans le Texas, en 1963.

La conférence de 1962 aura lieu à Saint-Louis, dans le Missouri.

Par ailleurs, le chef de police Leonard Lawrence, de Hamilton, a été élu aujourd'hui sixième vice-président de cette association.

M. Lawrence est le premier canadien élu à l'exécutif de cet organisme depuis l'élection de M. Draper, de Toronto, en 1944.

La PP quitte Godbout

GODBOUT. — La Police provinciale a ordonné aux 15 policiers qui avaient été envoyés sur les lieux d'une grève, à la compagnie St-Regis Paper, de Godbout, de retourner à leurs quartiers généraux.

Le premier ministre intermédiaire, M. René Hamel, a déclaré, dans un télégramme envoyé

au conseil municipal de Godbout, que c'est à la demande de certaines "autorités", que la police provinciale s'était rendue sur les lieux. Mardi, le conseil municipal de Godbout demandait au gouvernement provincial de retirer ses policiers de l'endroit parce que leur présence n'était pas requise.

Le nouveau...

(Suite de la première page)

dans le Québec, province où ses positions sont, à l'heure présente, plus ou moins sûres.

Du côté de Québec, on a mentionné couramment le nom de M. Antonio Barrette, ancien premier ministre de l'Union nationale; ceux de M. Antonio Talbot, de M. Johnny Bourque et même de M. Yves Prévost; mais on considère ces "aspirants" comme mêlés de trop près à la politique provinciale du Québec ou vient de se produire un changement de régime et où libéraux et unionistes sont violemment opposés les uns aux autres. Voilà pourquoi on écarte aussi le nom de M. Raymond Dupuis, qui a présidé le Congrès de l'Union nationale.

Le nom de M. Jean Desy a été mentionné également, mais on dit l'ancien ambassadeur à Paris en mauvaise santé et peu susceptible d'accepter le poste de chancelier de Bois-de-Coulange.

Quelques observateurs pensent que le premier ministre Diefenbaker ira chercher soit un militaire à sa retraite (mais on ne voit pas qui chez les Canadiens français) soit encore un juge d'un tribunal supérieur ce qui laisserait vacant pour un plus jeune un poste de la magistrature.

De mémoire de journaliste, jamais la presse n'a-t-elle autant spéculé, pour le plaisir de la chose, sans rencontrer dans la réalité quelque fait tangible qui la mette sur une piste vraiment satisfaisante.

Protestation communiste

"Les Canadiens doivent protester contre les efforts d'un M. W. Sullivan qui a essayé, au cours d'un congrès des policiers tenu à Montréal, d'introduire la terreur et le McCarthyisme et de saper nos droits démocratiques", a dit Camille Dionne, chef provincial du parti communiste canadien.

"Ce directeur adjoint du F.B.I. américain sait très bien que ses méthodes anti-communistes, copiées d'Hitler, ont déjà réussi à étouffer l'opposition au Pentagone qui est l'âme dirigeante de la guerre froide et de l'hygiène aux États-Unis.

"Le fait qu'un nombre grandissant de Canadiens et de Canadiennes luttent pour la paix et l'indépendance de notre pays, ne semble pas plaire à cet Américain ignorant au point de ne pas savoir comment se comporter dans un pays étranger".

La CECM...

(Suite de la page 3)

siègement, soit cérébralement. Il a également parlé des surdités.

Sa principale demande a porté sur la création d'un service complet permettant de dépister les enfants exceptionnels, de diagnostiquer leurs problèmes personnels, d'en déterminer les causes. Il faudrait ensuite avoir les organismes et les structures nécessaires pour diriger ces enfants exceptionnels dans des écoles spéciales qui conviennent à leurs besoins.

Il existe des millions de gens dont la tension monte dangereusement à leur insu. Cette terrible hypertension qui abrège tant de vies peut-elle se guérir par la chirurgie? Le régime? Les médicaments? Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre comment, grâce aux nouveaux progrès de la médecine, les hypertendus peuvent maintenant espérer la guérison à condition d'être traités assez tôt. Achetez SÉLECTION aujourd'hui même!

Votre tension artérielle et vous

Il existe des millions de gens dont la tension monte dangereusement à leur insu. Cette terrible hypertension qui abrège tant de vies peut-elle se guérir par la chirurgie? Le régime? Les médicaments? Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest d'octobre comment, grâce aux nouveaux progrès de la médecine, les hypertendus peuvent maintenant espérer la guérison à condition d'être traités assez tôt. Achetez SÉLECTION aujourd'hui même!

ner les causes. Il faudrait ensuite avoir les organismes et les structures nécessaires pour diriger ces enfants exceptionnels dans des écoles spéciales qui conviennent à leurs besoins.

HUILE D'OLIVE VIERGE

PUGET

PUR JUS DE FRUIT

Plus qu'une HUILE

un Condiment

Sain

Savoureux

Naturel

Agent général pour le Canada: Alfred Oulmet, Montréal

SECRETAIRE ITINERANT

Pour une association de bien-être et de santé. FONCTION: développer un programme d'éducation dans la province. EXIGENCES: bilingue, instruction: B.A. de préférence, capable de s'exprimer en public, de rédiger des rapports et d'organiser des réunions.

Ecrire à: CASE 215, "LE DEVOIR"

Qui s'y connaît bien...

COGNAC

COGNAC

Fine Champagne

Cherchez Gaston de Lagrange V.S.O.P., N° 131-I

choisit bien!

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES, LTÉE • MONTREAL

EATON REND HOMMAGE AU COMMONWEALTH

avec une foule de belles choses venues d'un peu partout

Ici même, au cinquième étage, chez Eaton, la fascinante ambiance d'un

BAZAR D'ORIENT

Faites une excursion dans ces passages exotiques, vous aurez l'impression d'avoir foulé le "tapis magique" de l'Extrême-Orient! Flânez le long des arcades, arrêtez-vous aux étals recouverts d'articles somptueux! Les acheteurs EATON se sont rendus jusqu'aux Indes et à Hong-Kong pour sélectionner méticuleusement la marchandise d'une saveur toute orientale.

Les prix varient depuis les plus modiques jusqu'aux plus extravagants... vous trouverez ici des cadeaux peu courants et que vous ne retrouverez pas en plusieurs exemplaires. Le choix est vaste — voici seulement un aperçu de ce qu'il vous offre:

DES INDES

A. Sari en coton tissé main, longueur 6 pieds. Bordure rouge avec vert et ton or. Chacun 42.50
Autres de 15.00 à 20.00

B. Elefant en bois de rose.

Longueur 2 1/2" 2.50
Longueur 3" 3.95
Longueur 5" 6.95

DE HONG-KONG

C. Liseuse en satin rayonné vert, taille 14. 20.00

D. Jongue - miniature en bois, longueur 1 1/2". 6.95

Autres modèles de 1.95 à 35.00

E. Un ensemble de coffrets à bijoux en bois de camphrier (s'embellissent les uns dans les autres).

La série de trois 20.00

Le Bazar Oriental, Section des Attractions spéciales, entre les escaliers mobiles, Sième étage.

Rues Ste-Catherine et de l'Université

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL



Accusation en marge de l'érection d'un barrage sur la Manicouagan

"Ce complot n'a été possible que par la participation du président de l'Hydro-Québec"

Par Jean Tainturier

La semaine dernière, la Laurentian Forest Products (président M. Laurent Belieu) prenait une action en dommages et intérêts d'un montant de \$117,462, pour "conspiration", contre le président de l'Hydro-Québec, M. Jean-Claude Lessard, M. Pierre-Paul Daigle, M. Randy F. Routh, The East Asiatic Company (P. Q.) Limited, M. Charles W. Goodfellow, Charles Goodfellow Lumber Sales Ltd., MacMillan Bloedel and Powell River (Québec) Ltd., et Daigle et Paul Ltee-Ltd. Signification ayant été faite le 25 septembre, les procureurs de la Laurentian Forest Products (l'étude Nadeau, Villeneuve, Pigeon, Marquis, Clément) déposaient hier, en cour supérieure, la copie de l'acte d'accusation.

Voici tout d'abord un résumé de cette action. On trouve plus loin, le détail de plusieurs des 140 allégués de cette cause.

Dans cette déclaration, M. Belieu affirme que le 13 septembre 1960, l'Hydro-Québec faisait paraître dans les journaux, une demande de soumission publique pour 3,000,000 de pieds-planches de bois de pin de Colombie (ces planches devant servir à la construction d'un futur barrage sur la Manicouagan).

Or, malgré le fait que la Laurentian Forest Products ait été la plus basse soumissionnaire, l'Hydro-Québec, sans raison, ne lui accorda pas le contrat. Bien plus, une partie de ce contrat (500,000 pieds de bois) fut accordée, sans soumission, à la compagnie Daigle et Paul.

Le 25 octobre, l'Hydro-Québec redemandait de nouvelles soumissions, pour 2,500,000 pieds de bois de cette fois. La Laurentian Forest Products soumettait encore au plus bas prix et obtenait le contrat.

Or, M. Belieu affirme qu'il dut, dès lors, faire face à une conspiration ourdie par les défendeurs qui ont tout fait pour qu'il ne puisse se procurer ces 2,500,000 pieds de bois (le cartel du bois américain et canadien, bloquant toutes les tentatives en Colombie-Britannique). Il réussit cependant, par le biais d'une autre compagnie de bois, à se procurer ce bois; mais une nouvelle fois, il dut faire face à cette conspiration des défendeurs qui l'empêchèrent de trouver un bateau pour transporter son bois, à Baie-Comeau et à la date fixée.

Aussi, devant toute cette conspiration, M. Laurent Belieu déclare avoir dû abandonner son contrat à la compagnie Daigle et Paul, perdant en particulier les \$25,000 de dépôt, en plus de payer la différence entre sa soumission et celle de Daigle et Paul. Bref, au total, M. Belieu estime qu'il a ainsi perdu la somme de \$117,462.

"Par son poste de président..."

En conclusion, M. Laurent Belieu affirme que "pareil complot n'a été rendu possible que par la participation active du défendeur Lessard qui, de son poste de président de la commission hydro-électrique de Québec, était à même de renseigner ses complices sur les faits qu'il s'était fait révéler confidentiellement par M. Belieu.

"Il y a eu de la part du défendeur Lessard, un manquement grave à ses devoirs, en protégeant les intérêts des co-défendeurs à l'encontre de ceux de la demanderesse, les quels coïncidaient avec les intérêts de l'Hydro-Québec."

L'action dans son détail

Voici maintenant dans leurs détails, quelques uns des 140 allégués de l'accusation.

"La demanderesse a été victime de la part des défendeurs d'une conspiration qui lui a fait subir un préjudice considérable dont le détail apparaît ci-dessous et qui s'est déroulée de septembre 1960 au mois d'avril 1961."

"Les faits de cette conspiration... se présentent sous 3 aspects : phase de la conspiration relative à l'attribution par l'Hydro-Québec d'un contrat de vente de bois de la côte du Pacifique ; phase de la conspiration relative à l'acquisition du bois ; phase de la conspiration relative au transport du bois par bateau."

"L'Hydro-Québec fait paraître une demande de soumission pour une quantité de 3,000,000 de pieds de bois, mesure de planche."

La Laurentian Forest Products présente une soumission de \$406,550.50, qui était plus basse que celles de Goodfellow Lumber et Daigle et Paul.

"Un écart considérable existait entre la soumission de la demanderesse et celles des deux autres défendeurs."

"Sans contester la soumission, M. Lessard prit sur lui de faire accorder directement par l'Hydro-Québec à Daigle et Paul un contrat pour la livraison de 500,000 pieds de bois."

Une nouvelle fois, la Laurentian Forest Products soumettait au plus bas prix et le 28 novembre, l'Hydro-Québec "donnait instruction à la demanderesse, au cours d'une entrevue."

M. Belieu finit par pouvoir placer sa commande de bois en passant par l'intermédiaire d'une grosse maison de Montréal qui ne pouvait facilement bloquer et qui réussit à faire exécuter la commande par la compagnie Georgia Pacific, laquelle avait déjà refusé de traiter avec la demanderesse. "Cependant, cette compagnie augmenta ses prix à un niveau tel que l'achat du bois par la Maison Duncan, au cours d'une conférence de presse, que les autorités municipales ont refusé en date du quatre juillet dernier, de prendre connaissance des études préliminaires et de propositions concrètes préparées par des ingénieurs-conseils, en vue de la construction éventuelle d'un tronçon de monorail susceptible de s'intégrer au réseau de transport urbain."

Ces études préliminaires — prévisions de coûts, au total \$100,000,000 sur un tracé de quelque 15 milles — de même que les détails de la conception d'un projet d'installation de monorail de long du tracé établi pour le métro par la Commission de transport, devaient être soumis à la Cité entre la mi-juillet et le dix août, à la suite d'un échange de correspondance qui débuta le 26 avril dernier avec l'administration actuelle. L'existence de cette correspondance et des démarches qui l'ont accompagnée ont été révélées pour la première fois à la presse, hier.

La Société Lockheed Aircraft, de Los Angeles, Californie, construit en ce moment de concert avec des intérêts japonais, un monorail de deux milles et demi qui sera terminée, à Nikko, 80 milles au nord de Tokyo, en 1962. D'autre part, un autre monorail est en construction et sera terminé le printemps prochain, à Seattle, Etat de Washington, à l'occasion de l'exposition du 20e siècle.

Au Canada, la Société Lockheed agit de concert avec les ingénieurs-conseils Milot et Frères, Inc., de Jonquière et leurs associés.

Une première proposition avait été faite par ces intérêts à l'administration Fournier-Savignac, le neuf août 1960. A cette époque, la Commission de transport et la Corporation de Montréal métropolitain avaient également été pressenties.

L'administration Drapeau-Sauvage prenait connaissance directement de ce projet une première fois dans une entrevue qu'il a donné lieu à la proposition concrète contenue dans une lettre en date du 26 avril dernier.

Notons que la Cité, selon la proposition des intérêts Lockheed et des intérêts canadiens associés, pouvait se prévaloir du rachat à un prix convenu de l'installation d'un tronçon de monorail. Il aurait été installé sur une emprise cédée par la Cité.

Voici telles qu'expliquées par M. Michel Milot les caractéristiques principales de ce monorail, dont le coût total de construction ne dépasserait pas \$100,000,000 sur un parcours de 15 milles, alors que le métro souterrain coûterait au moins \$300,000,000.

Il s'agit d'un système de monorail de type suspendu. Le véhicule monocoque, de construction légère qui pourrait être la brique à Montréal par Canadair ou Canadair Car, se déplace à 60 m.p.h. sur un rail ordinaire de 105 livres à la verge, encastré dans une poutre de béton, supportée par des piliers, à une hauteur approximative de 60 pieds. Comme les roues sont enroulées dans des rainures, il n'y a pas de bruit, bien que le véhicule ne soit pas à proprement parler muni de roues pneumatiques. Chaque wagon admet 60 passagers et plus; le monorail tel que prévu dans les plans de la Société Lockheed peut transporter de 40,000 à 80,000 passagers à l'heure.

Cette société a déterminé dans de rigoureuses études de laboratoire que le monorail de type "suspendu" peut se déplacer sur une rampe de dix degrés d'inclinaison, alors que les conditions de température sont favorables à la formation d'une couche de glace de quelques poches d'épaisseur. Ce système est donc adapté aux conditions qui prévalent dans les pays nordiques, à l'instar de M. Mile, qui a insisté sur ce point.

Le monorail se différencie d'un chemin de fer à voie normale par plusieurs aspects, dont celui de l'emprise, bien moindre dans le cas d'un monorail.

Lockheed et ses associés canadiens se proposaient de construire un tronçon de monorail dans l'axe du boulevard Dorchester et semblent également favoriser un tracé entre le boulevard St-Laurent et la rue St-Denis.

M. Michel Milot a noté que rien ne peut expliquer jusqu'à maintenant le refus de la Cité de considérer l'offre qui lui a été faite et qu'il paraît cependant d'intérêt public de la faire connaître.

J.-M. Bériault, hôtelier à Haïti

L'ancien organisateur de l'U.N. nationale, Jean-Marie Bériault, vient de partir commercer à Haïti. M. Bériault, un avocat rayé du Barreau de la province pour quelques années, est présentement accusé d'avoir fabriqué une fausse preuve, devant un tribunal de St-Jean, incapable d'obtenir un permis de vente de boissons (!) dans le Québec, il s'est porté acquiescent d'un hôtel, quelque part en Haïti, en compagnie d'un certain M. Raymond, également organisateur de l'U.N.

La nouvelle a été rapportée à Montréal, par un éminent membre du comité exécutif de la métropole, qui a passé quelques jours à Port-au-Prince. Cet administrateur, intéressé à renouer le lien de Port-au-Prince, a eu la surprise de rencontrer celui-ci en excellente compagnie de M. Raymond.

Haïti vient sous un système démocratique, il y a parallèlement des élections à organiser, dans ce coin-là...

"réservé à la demanderesse tous autres recours que de droit."

"condamner aux dépens, conjointement et solidairement, les défendeurs."

SANS S'EXPLIQUER DAVANTAGE...

La Cité de Montréal refuse une étude sur un projet de monorail

La Cité de Montréal a reçu la proposition d'une société de construire un mille de monorail, à ses frais, à la condition qu'on lui permette d'étendre ce service, dont elle assumerait ensuite l'exploitation, si ce monorail se révélait aussi pratique que ses promoteurs l'envisagent. Il apparaît cependant, comme l'a révélé hier, M. Michel Milot, ing. p. de Jonquière, au cours d'une conférence de presse, que les autorités municipales ont refusé en date du quatre juillet dernier, de prendre connaissance des études préliminaires et de propositions concrètes préparées par des ingénieurs-conseils, en vue de la construction éventuelle d'un tronçon de monorail susceptible de s'intégrer au réseau de transport urbain.

Ces études préliminaires — prévisions de coûts, au total \$100,000,000 sur un tracé de quelque 15 milles — de même que les détails de la conception d'un projet d'installation de monorail de long du tracé établi pour le métro par la Commission de transport, devaient être soumis à la Cité entre la mi-juillet et le dix août, à la suite d'un échange de correspondance qui débuta le 26 avril dernier avec l'administration actuelle. L'existence de cette correspondance et des démarches qui l'ont accompagnée ont été révélées pour la première fois à la presse, hier.

La Société Lockheed Aircraft, de Los Angeles, Californie, construit en ce moment de concert avec des intérêts japonais, un monorail de deux milles et demi qui sera terminée, à Nikko, 80 milles au nord de Tokyo, en 1962. D'autre part, un autre monorail est en construction et sera terminé le printemps prochain, à Seattle, Etat de Washington, à l'occasion de l'exposition du 20e siècle.

Au Canada, la Société Lockheed agit de concert avec les ingénieurs-conseils Milot et Frères, Inc., de Jonquière et leurs associés.

Une première proposition avait été faite par ces intérêts à l'administration Fournier-Savignac, le neuf août 1960. A cette époque, la Commission de transport et la Corporation de Montréal métropolitain avaient également été pressenties.

L'administration Drapeau-Sauvage prenait connaissance directement de ce projet une première fois dans une entrevue qu'il a donné lieu à la proposition concrète contenue dans une lettre en date du 26 avril dernier.

Notons que la Cité, selon la proposition des intérêts Lockheed et des intérêts canadiens associés, pouvait se prévaloir du rachat à un prix convenu de l'installation d'un tronçon de monorail. Il aurait été installé sur une emprise cédée par la Cité.

Voici telles qu'expliquées par M. Michel Milot les caractéristiques principales de ce monorail, dont le coût total de construction ne dépasserait pas \$100,000,000 sur un parcours de 15 milles, alors que le métro souterrain coûterait au moins \$300,000,000.

Il s'agit d'un système de monorail de type suspendu. Le véhicule monocoque, de construction légère qui pourrait être la brique à Montréal par Canadair ou Canadair Car, se déplace à 60 m.p.h. sur un rail ordinaire de 105 livres à la verge, encastré dans une poutre de béton, supportée par des piliers, à une hauteur approximative de 60 pieds. Comme les roues sont enroulées dans des rainures, il n'y a pas de bruit, bien que le véhicule ne soit pas à proprement parler muni de roues pneumatiques. Chaque wagon admet 60 passagers et plus; le monorail tel que prévu dans les plans de la Société Lockheed peut transporter de 40,000 à 80,000 passagers à l'heure.

Cette société a déterminé dans de rigoureuses études de laboratoire que le monorail de type "suspendu" peut se déplacer sur une rampe de dix degrés d'inclinaison, alors que les conditions de température sont favorables à la formation d'une couche de glace de quelques poches d'épaisseur. Ce système est donc adapté aux conditions qui prévalent dans les pays nordiques, à l'instar de M. Mile, qui a insisté sur ce point.

Le monorail se différencie d'un chemin de fer à voie normale par plusieurs aspects, dont celui de l'emprise, bien moindre dans le cas d'un monorail.

Lockheed et ses associés canadiens se proposaient de construire un tronçon de monorail dans l'axe du boulevard Dorchester et semblent également favoriser un tracé entre le boulevard St-Laurent et la rue St-Denis.

M. Michel Milot a noté que rien ne peut expliquer jusqu'à maintenant le refus de la Cité de considérer l'offre qui lui a été faite et qu'il paraît cependant d'intérêt public de la faire connaître.

J.-M. Bériault, hôtelier à Haïti

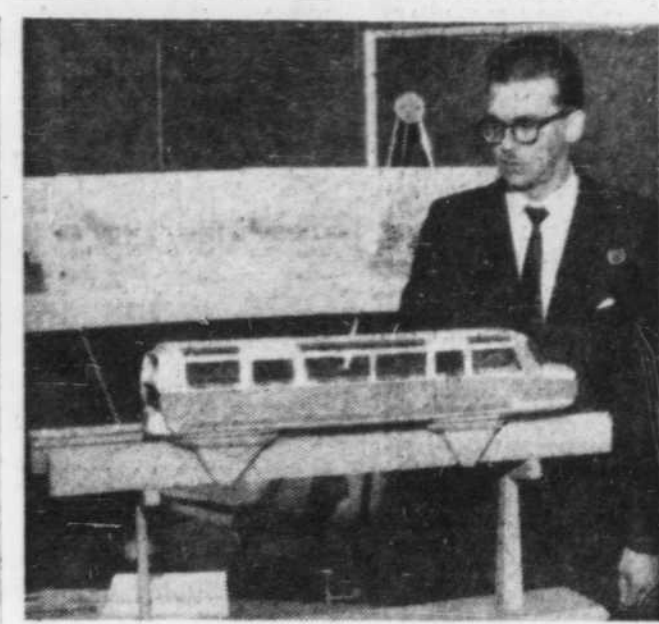
L'ancien organisateur de l'U.N. nationale, Jean-Marie Bériault, vient de partir commercer à Haïti. M. Bériault, un avocat rayé du Barreau de la province pour quelques années, est présentement accusé d'avoir fabriqué une fausse preuve, devant un tribunal de St-Jean, incapable d'obtenir un permis de vente de boissons (!) dans le Québec, il s'est porté acquiescent d'un hôtel, quelque part en Haïti, en compagnie d'un certain M. Raymond, également organisateur de l'U.N.

La nouvelle a été rapportée à Montréal, par un éminent membre du comité exécutif de la métropole, qui a passé quelques jours à Port-au-Prince. Cet administrateur, intéressé à renouer le lien de Port-au-Prince, a eu la surprise de rencontrer celui-ci en excellente compagnie de M. Raymond.

Haïti vient sous un système démocratique, il y a parallèlement des élections à organiser, dans ce coin-là...

"réservé à la demanderesse tous autres recours que de droit."

"condamner aux dépens, conjointement et solidairement, les défendeurs."



Wagon de monorail — M. Michel Milot, ing. p., explique les caractéristiques du monorail Lockheed, type suspendu.

SANS S'EXPLIQUER DAVANTAGE...

La Cité de Montréal refuse une étude sur un projet de monorail

La Cité de Montréal a reçu la proposition d'une société de construire un mille de monorail, à ses frais, à la condition qu'on lui permette d'étendre ce service, dont elle assumerait ensuite l'exploitation, si ce monorail se révélait aussi pratique que ses promoteurs l'envisagent. Il apparaît cependant, comme l'a révélé hier, M. Michel Milot, ing. p. de Jonquière, au cours d'une conférence de presse, que les autorités municipales ont refusé en date du quatre juillet dernier, de prendre connaissance des études préliminaires et de propositions concrètes préparées par des ingénieurs-conseils, en vue de la construction éventuelle d'un tronçon de monorail susceptible de s'intégrer au réseau de transport urbain.

Ces études préliminaires — prévisions de coûts, au total \$100,000,000 sur un tracé de quelque 15 milles — de même que les détails de la conception d'un projet d'installation de monorail de long du tracé établi pour le métro par la Commission de transport, devaient être soumis à la Cité entre la mi-juillet et le dix août, à la suite d'un échange de correspondance qui débuta le 26 avril dernier avec l'administration actuelle. L'existence de cette correspondance et des démarches qui l'ont accompagnée ont été révélées pour la première fois à la presse, hier.

La Société Lockheed Aircraft, de Los Angeles, Californie, construit en ce moment de concert avec des intérêts japonais, un monorail de deux milles et demi qui sera terminée, à Nikko, 80 milles au nord de Tokyo, en 1962. D'autre part, un autre monorail est en construction et sera terminé le printemps prochain, à Seattle, Etat de Washington, à l'occasion de l'exposition du 20e siècle.

Au Canada, la Société Lockheed agit de concert avec les ingénieurs-conseils Milot et Frères, Inc., de Jonquière et leurs associés.

Une première proposition avait été faite par ces intérêts à l'administration Fournier-Savignac, le neuf août 1960. A cette époque, la Commission de transport et la Corporation de Montréal métropolitain avaient également été pressenties.

L'administration Drapeau-Sauvage prenait connaissance directement de ce projet une première fois dans une entrevue qu'il a donné lieu à la proposition concrète contenue dans une lettre en date du 26 avril dernier.

Notons que la Cité, selon la proposition des intérêts Lockheed et des intérêts canadiens associés, pouvait se prévaloir du rachat à un prix convenu de l'installation d'un tronçon de monorail. Il aurait été installé sur une emprise cédée par la Cité.

Voici telles qu'expliquées par M. Michel Milot les caractéristiques principales de ce monorail, dont le coût total de construction ne dépasserait pas \$100,000,000 sur un parcours de 15 milles, alors que le métro souterrain coûterait au moins \$300,000,000.

Il s'agit d'un système de monorail de type suspendu. Le véhicule monocoque, de construction légère qui pourrait être la brique à Montréal par Canadair ou Canadair Car, se déplace à 60 m.p.h. sur un rail ordinaire de 105 livres à la verge, encastré dans une poutre de béton, supportée par des piliers, à une hauteur approximative de 60 pieds. Comme les roues sont enroulées dans des rainures, il n'y a pas de bruit, bien que le véhicule ne soit pas à proprement parler muni de roues pneumatiques. Chaque wagon admet 60 passagers et plus; le monorail tel que prévu dans les plans de la Société Lockheed peut transporter de 40,000 à 80,000 passagers à l'heure.

Cette société a déterminé dans de rigoureuses études de laboratoire que le monorail de type "suspendu" peut se déplacer sur une rampe de dix degrés d'inclinaison, alors que les conditions de température sont favorables à la formation d'une couche de glace de quelques poches d'épaisseur. Ce système est donc adapté aux conditions qui prévalent dans les pays nordiques, à l'instar de M. Mile, qui a insisté sur ce point.

Le monorail se différencie d'un chemin de fer à voie normale par plusieurs aspects, dont celui de l'emprise, bien moindre dans le cas d'un monorail.

Lockheed et ses associés canadiens se proposaient de construire un tronçon de monorail dans l'axe du boulevard Dorchester et semblent également favoriser un tracé entre le boulevard St-Laurent et la rue St-Denis.

M. Michel Milot a noté que rien ne peut expliquer jusqu'à maintenant le refus de la Cité de considérer l'offre qui lui a été faite et qu'il paraît cependant d'intérêt public de la faire connaître.

J.-M. Bériault, hôtelier à Haïti

L'ancien organisateur de l'U.N. nationale, Jean-Marie Bériault, vient de partir commercer à Haïti. M. Bériault, un avocat rayé du Barreau de la province pour quelques années, est présentement accusé d'avoir fabriqué une fausse preuve, devant un tribunal de St-Jean, incapable d'obtenir un permis de vente de boissons (!) dans le Québec, il s'est porté acquiescent d'un hôtel, quelque part en Haïti, en compagnie d'un certain M. Raymond, également organisateur de l'U.N.

La nouvelle a été rapportée à Montréal, par un éminent membre du comité exécutif de la métropole, qui a passé quelques jours à Port-au-Prince. Cet administrateur, intéressé à renouer le lien de Port-au-Prince, a eu la surprise de rencontrer celui-ci en excellente compagnie de M. Raymond.

Haïti vient sous un système démocratique, il y a parallèlement des élections à organiser, dans ce coin-là...

"réservé à la demanderesse tous autres recours que de droit."

"condamner aux dépens, conjointement et solidairement, les défendeurs."

Paul Guilbault Inc. rejette la médiation de M. René Hamel

Le président de la compagnie Paul Guilbault, Inc., M. André Guilbault, a déclaré, dans un communiqué adressé au Devoir que tant que la Commission des relations ouvrières ne se sera pas prononcée en faveur de l'un ou l'autre groupe d'employés en conflit, soit ceux qui sont en grève et ceux qui sont au travail, la compagnie est dans l'impossibilité d'accepter la médiation offerte par le ministre du travail, M. René Hamel.

On sait que M. Hamel a offert sa médiation au syndicat national des ramonneurs (CSN) et la compagnie Paul Guilbault, au cours d'une conférence de presse qu'il donnait à Québec, le 29 septembre.

M. Guilbault dit que M. Hamel a laissé voir qu'il s'agit d'une grève illégale et interdite, survenue au cours d'un arbitrage entre les parties.

M. Guilbault ajoute que toute convention signée avec un syndicat non reconnu sera considérée comme non avenue le jour où un autre syndicat sera reconnu par la Commission des relations ouvrières.

Il affirme que la compagnie n'a jamais mis en jeu les droits d'association et de liberté syndicale. Elle a reconnu le syndicat, elle a négocié avec lui et il y a eu conciliation et arbitrage.

Les séances d'arbitrage ont été ajournées, durant la grève, du consentement du syndicat ajoute M. Guilbault. Si le syndicat prétend qu'il est dans la légalité et que la grève est permise, il ne lui suffira qu'à insister pour procéder et si le ministre du travail est davis

que la grève est permise par la loi, il n'a qu'à demander au conseil d'arbitrage de continuer son travail.

Enfin, le président de la compagnie affirme que d'un côté, il y a le groupe des employés qui sont au nombre de 30, et le groupe de ceux qui sont au travail, soit 110. Il s'agit donc, dit-il, d'un conflit entre deux groupes d'employés.

Il ajoute que tant que la CRO ne se sera pas prononcée entre les deux groupes d'employés, la compagnie ne saura pas à quel elle doit s'adresser et elle est donc dans l'impossibilité d'accepter l'offre de médiation du ministre du travail.

La compagnie est donc d'avis que la dite médiation devrait être offerte aux deux groupes d'employés en conflit.

Elle ajoute que la suggestion d'un vote, faite par le ministre du travail, le 15 mai, ne peut donner justice aux employés actuels parce que 43 de ces employés sont des nouveaux venus, que certains employés qui ont déclaré la grève ne trouvent un emploi ailleurs, donc ne devraient pas avoir le droit de vote.

Le Devoir n'a pas à se rétracter

L'étude légale Galipeault et Galipeault, qui représente la compagnie de transport Guilbault, somme LE DEVOIR de "rectifier ou de rétracter" un article paru ici samedi et intitulé: "Le ministre Hamel offre de nouveau sa médiation". Il s'agissait — le lecteur s'en souviendra — d'une déclaration de M. René Hamel, ministre du travail et premier ministre intérimaire. Le ministre ayant remis à la presse le texte de sa déclaration, LE DEVOIR (comme les autres journaux) s'est borné à la publier, sans autre commentaire. Dans ces conditions, on ne voit pas ce qu'il y aurait à rétracter ou à rectifier. C'est à M. Hamel que la compagnie Guilbault doit s'adresser, non pas au DEVOIR. Cette dernière nous avait adressé un très long communiqué exposant sa position dans le conflit, nous en publions ici un résumé.

(NDLR)

S'appuyant sur une lettre du Dr Jules Gilbert qui considère cette souscription nullement justifiée:

La CECM refuse de participer à la campagne de Sainte-Justine

Les membres de la Commission des écoles catholiques de Montréal ont de nouveau rompu avec la coutume hier.

Au cours de leur séance régulière, ils ont décidé qu'il n'y aurait pas, dans les écoles tombant sous la juridiction de la C.E.C.M., une quête en faveur de l'hôpital Ste-Justine.

On sait que cette institution hospitalière, qui se consacre presque exclusivement au soin des enfants, a lancé, ces jours derniers, une autre campagne de souscription. A l'occasion des campagnes de Ste-Justine, les autorités de la C.E.C.M. permettraient qu'une collecte soit faite auprès des enfants de toutes les écoles catholiques de Montréal. On y recueillait entre \$10,000 et \$12,000.

Les commissaires ont appuyé leur refus sur une lettre du directeur général du programme provincial d'assurance-hospitalisation, le Dr Jules Gilbert, lettre adressée au directeur des études de la C.E.C.M., M. Tréfil Boulanger.

Il n'est question qu'une première journée d'études ait lieu dans les quartiers généraux de la Commission samedi, le 18 novembre prochain. Des représentants d'une centaine au total, — de la Chambre de commerce, des centrales syndicales, des mouvements de jeunesse, des associations d'hommes d'affaires, etc., seraient invités à envoyer chacun cinq délégués.

On étudierait alors différentes questions susceptibles d'intéresser le public "profane": structures administratives, construction, programmes d'études, classification des élèves, locaux de classe, loisirs, services, etc.

La semaine suivante, soit le 25 novembre, les éducateurs seraient invités à se rendre rue

un rapport verbal sur le projet de tenir des journées d'études qui permettraient à la CECM de se rapprocher davantage du grand public, chose qui a été négligée grandement dans le passé.

Il est question qu'une première journée d'études ait lieu dans les quartiers généraux de la Commission samedi, le 18 novembre prochain. Des représentants d'une centaine au total, — de la Chambre de commerce, des centrales syndicales, des mouvements de jeunesse, des associations d'hommes d'affaires, etc., seraient invités à envoyer chacun cinq délégués.

On étudierait alors différentes questions susceptibles d'intéresser le public "profane": structures administratives, construction, programmes d'études, classification des élèves, locaux de classe, loisirs, services, etc.

La semaine suivante, soit le 25 novembre, les éducateurs seraient invités à se rendre rue

Sherbrooke est pour toute la journée. Il serait alors question de problèmes plus directement académiques: programmes d'études, cours, instituteurs, examens, diplômes, etc.

Les commissaires ont également étudié la question des livres mis à disposition des instituteurs. M. Jean-Paul Lefebvre a réclamé que les livres soient achetés directement des éditeurs, sans passer par l'intermédiaire de librairies. Il a souligné qu'une telle décision, — qui sera prise ultérieurement, — pourrait indisposer le public.

La Commission devrait être prête à engager une bataille à ce sujet, a-t-il ajouté. Nous sommes en présence de "cas de cartels évidents".

Les commissaires ont en outre entendu un long exposé de problèmes que posent les enfants exceptionnels. M. Gérard Barbeau les a longuement entretenus des différentes espèces d'enfants handicapés, soit phy-

(Suite à la page 2)

Vous êtes cordialement invités à une avant-première de la présentation des fameuses voitures

RAMBLER 1961

VENDEURS DES EXTRAORDINAIRES
Peugeot 403-404 de Paris et des B.M.W.

Nantel
AUTOMOBILES LTEE

400 BOUL. DECARIE
Rt. 8-8808
VILLE SAINT-LAURENT

Pour réservations, composez : CL. 5-4321
Au Tout-Montréal mondain
le restaurant Réveillon

présente...
(Cuisine française et chinoise)

Le Boudoir

DANSE TOUS LES SOIRS

Petit salon intime où, pour le plaisir de l'oreille et la détente des danseurs, l'ensemble de GUIDO PUCCI fait avec brio les frais de la musique. A l'orgue, RALPH SMITH laisse libre cours à son talent et fait vivre les claviers de son magnifique instrument.

Stationnement gratuit pour 400 voitures — 5000 est, rue Sherbrooke, près Vieux

"Le Devoir" est imprimé au No 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, romagnole à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice. Directeur-gérant: Gérard Filion. "Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Associated Press et de la Canadian Daily Newspaper Publishers Association. La Canadian Press est autorisée à faire l'emploi pour impression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations recueillies par "Le Devoir". Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste: ÉDITION QUOTIDIENNE (un an): MONTRÉAL et banlieues, \$20.00; l'ANADIA hors Montréal et banlieues, \$18.00; États-Unis et Empire Britannique, \$35.00; Union postale, \$30.00. ÉDITION DU SAMEDI (un an): \$1.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorité comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: Victor 4-3361

LE DEVOIR, MONTRÉAL, VENDREDI, 6 OCTOBRE 1961

Du discours de M. Green aux ogives nucléaires

Les plaidoyers pour le désarmement répondent à une inquiétude universelle devant les armes modernes et sont donc assurés d'un accueil favorable même s'ils n'ajoutent rien de neuf sur un sujet abondamment commenté. Mais le discours de notre ministre des affaires extérieures à l'Assemblée générale apportait une contribution opportune; M. Green a su parler avec une évidente conviction, il a fait un appel à la fois ferme et aussi dépouillé que possible de partisanerie, et de plus il a rassemblé dans ce plaidoyer les questions majeures qui préoccupent l'Assemblée générale: désarmement, arrêt des essais nucléaires, choix d'un secrétaire général, et solution de la crise de Berlin.

Quatre problèmes d'une extrême acuité, puisque la course aux armements et le conflit de Berlin nous menacent de la guerre, que les explosions nucléaires entraînent une contamination cumulative chaque jour plus menaçante, et que l'absence prolongée d'un secrétaire général pourrait tuer l'O.N.U. Mais c'est la question du désarmement qui est la véritable pierre de touche du conflit qui divise le monde.

On peut fort bien conclure un compromis sur le secrétaire général et convenir d'un moratoire sur les explosions nucléaires, parce que les exigences de la propagande commandent de ne pas heurter les neutres là-dessus; on peut même réduire les causes de frictions à Berlin — objet de la rencontre Kennedy-Gromyko aujourd'hui à Washington — mais continuer la course aux armes nucléaires et aux fusées de toutes catégories qui conduira à la catastrophe.

M. Green constate que les États-Unis et la Russie sont d'accord sur les principes qui doivent présider au désarmement, et il demande que l'on se hâte de créer un organisme de négociation et de commencer ces négociations le plus tôt possible; il a ajouté qu'un lien doit exister entre cet organisme et les Nations Unies puisque le désarmement devra être mis en œuvre par toutes les nations du monde.

Le représentant du Canada pouvait difficilement aller plus loin; même si tous les pays doivent s'intéresser au désarmement et concourir à sa solution, ce sont les deux grandes puissances militaires qui doivent trouver la formule qui leur soit mutuellement acceptable. Or le président Kennedy, dans son discours de la semaine dernière, a dit l'équivalent de ce que M. Khrouchtchev avait affirmé à plusieurs reprises: que les hommes ne discutent plus le fait que les armements sont un symptôme ou une cause de tension, et que les armes modernes sont une source d'horreur, de conflit et de méfiance. Il a parlé de "désarmement général et complet" formule même du premier ministre soviétique. Mais un tel accord sur les formules n'est pas nouveau; dans le communiqué conjoint émis par MM. Eisenhower et Khrouchtchev après leurs entretiens de septembre 1959 on lit que les deux pays affirment que "la question du désarmement général est la plus importante pour le monde aujourd'hui".

Tout indique que ce qui a fait échouer les négociations c'est le manque de con-

fiance réciproque qui faisait éluder tout accord. Des spécialistes en la matière prétendent que dans tous les programmes soumis depuis quinze ans de part et d'autre, il y avait des clauses ou conditions qu'on savait inacceptables au camp opposé, de sorte que l'échec était prévu.

C'est toutefois sur les contrôles que le désaccord a été le plus marqué; aujourd'hui les attitudes réciproques sur ce point sont plus nuancées, mais le fossé paraît encore profond. Le président Eisenhower écrivait en 1959 que le risque de ne pas conclure d'accord peut être plus grand que le risque d'accepter des contrôles imparfaits; mais où placer la limite?

D'autre part, le programme de M. Khrouchtchev stipule des contrôles établis à mesure que les étapes du désarmement sont effectuées; mais ces contrôles doivent porter sur l'exécution d'un accord, et le chef soviétique s'oppose à ce que le contrôle précède le désarmement ou soit une exigence préalable de toutes mesures de désarmement.

Si la nécessité d'un accord s'impose de façon impérieuse aux Deux Grands l'obstacle des contrôles pourra être surmonté. Durant les premières années des négociations, les experts avaient averti les chefs politiques que la production des bombes atomiques allait créer un problème insoluble; car les contrôles efficaces peuvent empêcher la fabrication de nouvelles armes, mais ne pourront plus donner la certitude qu'il n'existe pas de réserves clandestines de ces bombes. Or ce point névralgique a été franchi peu après 1950, et cela complice aujourd'hui les négociations.

Or une autre échéance s'annonce; c'est la multiplication des puissances nucléaires; la France est maintenant entrée dans le club atomique, la Chine communiste et l'Alliance atlantique en seront peut-être bientôt, en attendant les autres. L'accord deviendra d'autant plus difficile et le risque de guerre accidentelle grandira de même. C'est cette course contre la montre que doivent gagner les deux grandes puissances.

Cet aspect du problème intéresse directement le Canada. L'approbation par M. Green du programme de désarmement rejoint la déclaration faite la semaine dernière par M. Diefenbaker que le Canada a pris une part active à la formulation de ce programme et y donne son entier concours. Or ce programme stipule que les pays qui possèdent des armes nucléaires ne doivent pas en céder à d'autres pays ni transmettre les moyens d'en fabriquer, et que les pays qui n'ont pas ces armes ne doivent pas tenter d'en obtenir.

C'est une indication que le gouvernement canadien n'est pas disposé pour le moment à accepter des ogives nucléaires; car il contredirait ainsi de façon flagrante les paroles du premier ministre et du ministre des affaires extérieures. Mais l'opinion publique doit continuer de manifester à Ottawa son opposition à l'entrée d'armes nucléaires au pays.

Paul SAURIOL

A quoi tient l'infériorité économique du Canada français?

La Revue d'histoire de l'Amérique française publiée, dans sa dernière livraison, un intéressant article de M. François-Albert Angers sur la "naissance de la pensée économique au Canada français". M. Angers commence par enregistrer un fait frappant: depuis Édouard Montpetit, premier économiste du Canada français, jusqu'à ces dernières années, chaque génération n'a produit qu'un seul économiste. Ce sont, par ordre d'entrée en scène: Édouard Montpetit, François Vézina, et M. Angers lui-même. Depuis, fort heureusement, ils se multiplient, mais sans excès de rapidité.

Cette énumération est stricte. Si l'on veut se montrer moins formel, on doit en outre enregistrer les noms d'Errol Bouchette, d'Olivier Asselin, d'Édgar Minville, de Victor Barbeau, et de Jean-Marie Nadeau. Mais, en soixante ans, cela ne fera toujours que huit essayistes possédant de solides connaissances en économie politique.

Ce phénomène d'extrême pauvreté explique bien des choses au Canada français: notamment l'absence de préoccupations économiques précises, la difficulté que nous avons toujours éprouvée à porter un jugement d'ensemble sur ces questions, l'absence d'exigence critique chez plusieurs informateurs improvisés.

Le rôle de l'économiste

Sans doute, comme le souligne M. Angers, le monde n'a pas attendu l'arrivée des économistes pour se livrer à des

BLOCS NOTES

moyenne industrie, c'est la façon dont il a compris que c'est au niveau de la grande industrie que se joue la partie.

Bien sûr, l'économiste appartient à son époque, il en suit les modes; libérale au début du siècle, keynésienne au lendemain de la guerre, etc. Nous ne regardons pas le spécialiste comme un oracle; mais certaines erreurs grossières sont plus aisément évitables dans un milieu où une pensée économique informée est assez répandue.

L'agricultisme

Je ne prétends pas résumer M. Angers, mais plutôt éveiller le goût de la lire. Ajoutons que l'essayiste étudie d'assez près l'hypothèse de l'agricultisme — c'est-à-dire d'une explication de notre infériorité économique par la prédominance accordée à l'agriculture dans une société qui s'industrialisait.

Sa conclusion est prudente: il reconnaît l'existence de l'agricultisme et ses conséquences malheureuses. Selon lui, cette thèse contient une

part de vrai, et non pas la vérité absolue que certains croiraient. D'après M. Angers, les causes profondes de la déchéance économique du Canada français, il faut les chercher du côté des circonstances — trop complexes pour être rapidement résumées — et surtout dans l'absence d'une pensée nationale. Sans doute a-t-il raison.

Pourtant, il me paraît minimiser cette religion de l'agriculture que, dans les années 1920-30 — c'est-à-dire en pleine industrialisation — l'on continuait de nous prêcher dans la littérature, au collège, dans plusieurs journaux, dans les conférences. C'est alors, il me semble, qu'on fut le moins réaliste, le plus illusionné; car on vivait et nous faisons vivre dans des rêves perimes. Bien sûr, c'était avec la meilleure foi du monde. Mais bien des efforts furent alors stériles.

La défaite

Quand on parle d'agricultisme, on pense tout de suite aux professeurs d'histoire de l'université de Montréal, et en particulier à M. Michel Brunet.

Or je rappellerai que, pour cette école historique, l'agricultisme n'est pas la cause principale de la médiocrité économique des Canadiens français. Celle-ci tient à la défaite — laquelle nous aurait cassés de telle sorte que jamais nous n'aurions vraiment réussi à nous recomposer de nous. Dans cette optique, l'agricultisme, c'est l'évasion, c'est le refuge: en fin de compte, l'effet devient cause, mais il tient lui-même à des causes bien plus profondes.

ANDRÉ L.

P.S. — Rappelons qu'on s'abonne à la Revue d'histoire de l'Amérique française, que dirige le chanoine Groulx, en écrivant à 281, avenue Bloomfield, Montréal (\$5.00 par année).



— et je maintiens... que chez vous... canadiens, il y a aussi un problème d'autodétermination.

lettres au DEVOIR

Le moine... dans son cloître

et qui ont consacré leur vie à la cause de l'éducation. L'expérience vécue leur montre que, dans la face de leurs éducateurs religieux qu'ils étaient des incompétents formés par des "ignorants". Ont-ils accusé leurs formateurs d'être des incompétents, des apprentis de l'éducation, des illettrés, ou des arriérés?

Je ne tiens pas à généraliser et à affirmer que l'enseignement dispensé par certains religieux est parfait; il y a loin cependant à autre cette mise au point et à l'affirmation générale de votre correspondant qui affirme "qu'une éducation exclusivement confiée aux religieux risquerait de produire une jeunesse dont toutes les facultés n'auraient pas été harmonieusement développées".

Je termine en reproduisant un texte paru dans LE DEVOIR (20 juillet 1961). "Le rôle magnifique des Frères éducateurs dans notre histoire canadienne, est admis de tous ceux qui ont étudié la sociologie de notre pays, de la province de Québec en particulier. Pour leur cent mille anciens élèves surtout et aussi pour toute la population, le FRERE représente le dévouement incarné, la compréhension, la compétence, couvrant tous les domaines et dont font foi les 900 et quelques volumes qu'ils ont écrits dans des conditions peu favorables parfois et dans lesquels nous sommes tous instruits".

Dernièrement, un organisme mondial d'anciens élèves de religieux tenait un congrès international, j'en même à

Montréal. Faut-il croire que tous les délégués se sont déplacés uniquement pour venir jeter à la face de leurs éducateurs religieux qu'ils étaient des incompétents formés par des "ignorants". Ont-ils accusé leurs formateurs d'être des incompétents, des apprentis de l'éducation, des illettrés, ou des arriérés?

Je ne tiens pas à généraliser et à affirmer que l'enseignement dispensé par certains religieux est parfait; il y a loin cependant à autre cette mise au point et à l'affirmation générale de votre correspondant qui affirme "qu'une éducation exclusivement confiée aux religieux risquerait de produire une jeunesse dont toutes les facultés n'auraient pas été harmonieusement développées".

Je termine en reproduisant un texte paru dans LE DEVOIR (20 juillet 1961). "Le rôle magnifique des Frères éducateurs dans notre histoire canadienne, est admis de tous ceux qui ont étudié la sociologie de notre pays, de la province de Québec en particulier. Pour leur cent mille anciens élèves surtout et aussi pour toute la population, le FRERE représente le dévouement incarné, la compréhension, la compétence, couvrant tous les domaines et dont font foi les 900 et quelques volumes qu'ils ont écrits dans des conditions peu favorables parfois et dans lesquels nous sommes tous instruits".

Pierre LeMoine, (Québec)

L'indépendance

Monsieur le rédacteur,

Le 27 septembre, MM. André Bigras et Alfred Perrier protestaient dans votre journal contre une de mes lettres que vous avez publiée. Dans cette lettre, j'étais parvenu à gauche et son livre. En résumé, ces deux personnes m'accusaient d'être quelque peu malhonnête.

A ces deux personnes je réponds ceci: "Est-ce malhonnête de se rendre à l'évidence?"

Cependant, je dois affirmer que je suis d'accord avec M.

Perrier sur un point. Avec lui et M. J.-Marc Léger, je dis: "Merci, M. Barbeau de nous avoir donné l'air choisi l'indépendance". Mais, j'ajouterais ceci: "Disons, nous n'aurons pas à droite pour trouver vos erreurs; nous les aurons bien cataloguées devant nous".

Quant à vous, M. Bigras, si vous êtes trop sentimental et susceptible, ne lisez pas mes articles car je n'écris pas pour les chatouilles.

Louis BOISVERT,

Pension de vieillesse

D'après une loi du "Ministère du Bien-être social" d'augmentation de \$10.00 mensuel aux pensionnaires de \$55.00 de 70 ans et plus LOI EFFETIVE le 1er SEPTEMBRE 1961.

Donc le Gouvernement libéral-Lesage a oublié, omis et passé outre les \$10.00 supplémentaires promis à la dernière session à Québec.

G. SURVEYER

Où sont les responsables?

Monsieur André Laurendeau,

Je viens de lire votre article intitulé: "Joual", pas mort! Il m'a profondément intéressé par ses considérations subtiles. Vous avez raison, il me semble, d'écrire: "Le problème de la langue est si complexe, si profond, si intimement lié à la vie sociale du groupe et aux réactions psychologiques de l'individu, qu'aucune recette ne saurait se présenter".

Permettez-moi aussi de vous exposer certains réflexions moins flatteuses que m'a inspirées votre article, et soyez assuré que je ne cède à aucun sentiment de malveillance en prenant la décision de vous en faire part.

Tout d'abord, il me paraît déraisonnable de songer à mobiliser linguistes, pédagogues et psychologues, alors que la pédagogie et la psychologie sont chez nous à l'origine de la désaffection des universités et des écoles pour l'humanisme français, et par voie de conséquence, pour la langue française.

Depuis quand les victimes appellent-elles les assassins à leur chevet?

Si l'enthousiasme suscité par le Frère Untel commence déjà à s'éteindre, c'est tout d'abord que les "Insolences" n'expliquaient rien, et que toute notre vie nationale repose sur des ambiguïtés que personne ne cherche vraiment à résoudre.

Ainsi, vous vous étonnez qu'une normalienne ne puisse

N.D.L.R.: Nos correspondants ont l'entière responsabilité tant des idées qu'ils expriment que de leur vocabulaire et de leur style.

L'Occident et les Etats neufs d'Asie et d'Afrique

De notre envoyé spécial à la Semaine sociale d'Italie
Georges Huber

Au bord du lac de Côme, dans le parc de VILLA DELL'OLMO, siège de la XXXIVe Semaine sociale d'Italie... Paysage magnifique: collines parsemées de villas et d'hôtels; forêts tachetées de rouge, de brun et de jaune par l'automne; un bateau et des barques à voile glissent sur le lac; au fond, la ville de Côme d'où émergent la coupole de la cathédrale et le monument de la première guerre mondiale.

Nous sommes là un groupe de journalistes et de seminaristes à échanger nos impressions.

J'interroge un jeune Ethiopien, étudiant en droit à l'Université de Rome, qui, avec d'autres Ethiopiens — un deuxième Ethiopien et un Sénégalais — sont venus suivre la Semaine sociale de Côme.

Eh bien, que pensez-vous des travaux?

Le jeune Africain se tait. Je me permets d'insister aimablement, alléguant ma qualité de Suisse: "Vous pouvez vous exprimer en toute liberté, puisque vous ne vous adressez pas à un Italien..." Il hésite encore un instant, puis, enfin, se décide.

"Ce n'est pas tout à fait cela..."

J'essaie de préciser: "Si je vous comprends bien, vous trouvez que les maîtres de la Semaine n'ont pas pénétré jusqu'au fond du problème..."

Exactement. Je m'étonne d'autant plus que nous sommes ici entre catholiques et que nous pouvons parler en toute franchise.

"Bien entendu, vous autres, Africains, vous voyez les choses d'une façon beaucoup plus concrète que nous Européens. Au lieu de confier les leçons uniquement à des Italiens, il eût peut-être convenu que le Comité organisateur fit appel aussi à la compétence de quelques ressortissants de pays neufs d'Asie ou d'Afrique. Il faut néanmoins savoir gré aux Semaines sociales d'Italie de s'intéresser aux pays neufs et d'avoir choisi pour cette année comme thème principal les devoirs de l'Occident envers ces pays." Mon interlocuteur en tombe d'accord.

Nos devoirs

Les devoirs des peuples de l'Occident envers les jeunes Etats d'Asie et d'Afrique, c'est là un thème nouveau pour beaucoup, au point que des chrétiens se demandent: "A vous-nous donc des devoirs envers les Congolais et les Indonésiens?" N'appartient-il pas à une autre race et même à un autre monde?

Cette insensibilité est tellement répandue et enracinée qu'un opérateur — et précisément Mlle Carmela Rossi, présidente des femmes catholiques d'Italie, dénonça l'attitude de ses compatriotes envers les étudiants d'Asie et d'Afrique venus en Italie: les foyers catholiques qui pourraient peut-être les accueillir et leur faire connaître le christianisme, leur restent fermés. Les communistes italiens, eux, ne restent pas inactifs. Ils ont fait de s'intéresser à ces étudiants de couleur.

Un missionnaire, qui prit part à la discussion, dénonça en ce même ordre d'idée l'effort inouï que la propagande communiste déploie en Afrique, par le moyen d'émissions radiophoniques dans la langue et même dans le dialecte des indigènes, par des subsides à la presse et par l'envoi de bourses d'études en URSS. En Afrique noire on n'arrive pas à entendre Radio-Vatican, mais on entend très bien Radio-Moscou...

Le cardinal Siri, président des Semaines sociales, alla au fond du problème. Il ne s'agit pas d'une charité faite à un Africain ou à un Asiatique, à la suite d'une conférence sur la faim dans le monde ou d'un film sur les lépreux. Il s'agit plutôt d'une solidarité entre peuples qui se traduit dans des institutions, dans tous les domaines où s'élabore le progrès humain: coopération économique, assistance technique, échanges culturels, apostolat du laïc, etc.

Un orateur fit un rapprochement suggestif: comme autrefois on parlait, en Europe, de riches et de prolétaires, ainsi on peut parler aujourd'hui de riches et de pauvres.

L'ouverture à Paris d'une délégation générale chargée d'intensifier les échanges culturels et économiques est, à cet égard, particulièrement significative, et les deux pays ne peuvent qu'en tirer avantage. Et c'est aussi au gouvernement de Québec que revient l'initiative de réunir sur les bords du Saint-Laurent, le mois dernier, une grande conférence des universités de langue française, bien faite pour servir le rayonnement d'une langue et d'une civilisation que partagent nos deux peuples.

L'apport culturel de la France est précieux pour le Canada français, soumis de manière pressante à l'influence des anglophones de l'Ouest et des Etats-Unis. Mais la France n'a pas moins besoin du Canada français, qui lui offre une ouverture privilégiée sur l'Amérique du Nord. En outre, Montréal et Québec accueillent des étudiants africains de langue française qui, dans leur nationalisme parfois égaré, hésitent à venir dans l'ancienne puissance coloniale. La province de Québec et la France ont ainsi de multiples intérêts communs, et l'accroissement de leur coopération ne peut que bénéficier à l'une et à l'autre.

Par delà tous les souvenirs historiques et les liens sentimentaux qui restent forts, ce sont là, en fait, des motifs qui ont incité le gouvernement de la République à recevoir avec tous les honneurs habituellement réservés à un chef de gouvernement les représentants d'une province, dont la fleur de la jeunesse, le Québec, depuis la victoire des libéraux, est, dans une période qui, à bien des égards, pourrait être révolutionnaire. D'anciennes structures qu'il n'est pas question de renier s'adaptent à des réalités nouvelles. Un vent nouveau souffle sur une vieille province, qui a déjà maintes fois fait la preuve de sa capacité. Parfois ingrate, la mère-patrie sait s'en réjouir.

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible)

"Le Monde" et la Maison du QUEBEC

PARIS — Le Monde, commentant la visite à Paris de M. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, écrit: "Une phase nouvelle s'ouvre dans les relations franco-canadiennes."

Le journal déclare notamment:

"L'ouverture à Paris d'une délégation générale chargée d'intensifier les échanges culturels et économiques est, à cet égard, particulièrement significative, et les deux pays ne peuvent qu'en tirer avantage. Et c'est aussi au gouvernement de Québec que revient l'initiative de réunir sur les bords du Saint-Laurent, le mois dernier, une grande conférence des universités de langue française, bien faite pour servir le rayonnement d'une langue et d'une civilisation que partagent nos deux peuples."

L'apport culturel de la France est précieux pour le Canada français, soumis de manière pressante à l'influence des anglophones de l'Ouest et des Etats-Unis. Mais la France n'a pas moins besoin du Canada français, qui lui offre une ouverture privilégiée sur l'Amérique du Nord. En outre, Montréal et Québec accueillent des étudiants africains de langue française qui, dans leur nationalisme parfois égaré, hésitent à venir dans l'ancienne puissance coloniale. La province de Québec et la France ont ainsi de multiples intérêts communs, et l'accroissement de leur coopération ne peut que bénéficier à l'une et à l'autre.

Par delà tous les souvenirs historiques et les liens sentimentaux qui restent forts, ce sont là, en fait, des motifs qui ont incité le gouvernement de la République à recevoir avec tous les honneurs habituellement réservés à un chef de gouvernement les représentants d'une province, dont la fleur de la jeunesse, le Québec, depuis la victoire des libéraux, est, dans une période qui, à bien des égards, pourrait être révolutionnaire. D'anciennes structures qu'il n'est pas question de renier s'adaptent à des réalités nouvelles. Un vent nouveau souffle sur une vieille province, qui a déjà maintes fois fait la preuve de sa capacité. Parfois ingrate, la mère-patrie sait s'en réjouir.

La Bible vous parle

Que chacun dise la vérité à son prochain; ne sommes-nous pas membres les uns des autres?

Eph 4, 25)



Les "marcheurs de la paix" à Moscou. (PHOTO UPI)

La visite des marcheurs de la paix provoque un incident à l'université de Moscou

MOSCOU — La visite des "marcheurs de la paix" à l'université de Moscou a été marquée d'un incident au cours duquel des étudiants et professeurs ont été venus aux prises. Le porte-parole des manifestants, M. Brad, Lytle, de New-York, avait obtenu l'autorisation d'exposer les thèses générales du mouvement en faveur du désarmement nucléaire, durant 15 minutes, à la condition qu'il n'exécute pas cette période. Comme la réunion durait depuis une heure, les professeurs ont voulu y mettre fin. C'est alors qu'une altercation éclatée entre professeurs et étudiants.

Les "marcheurs de la paix" étaient arrivés à Moscou mercredi, après avoir manifesté en d'autres lieux, notamment à San Francisco et à Londres. Ils ont rallié des partisans le long de la route.

Tél. CR. 7-5700

MAGNUS POIRIER

Entrepreneur
Expert
Embaumeur
Pompier
Funéraire

6601, rue St-Laurent

Georges Godin

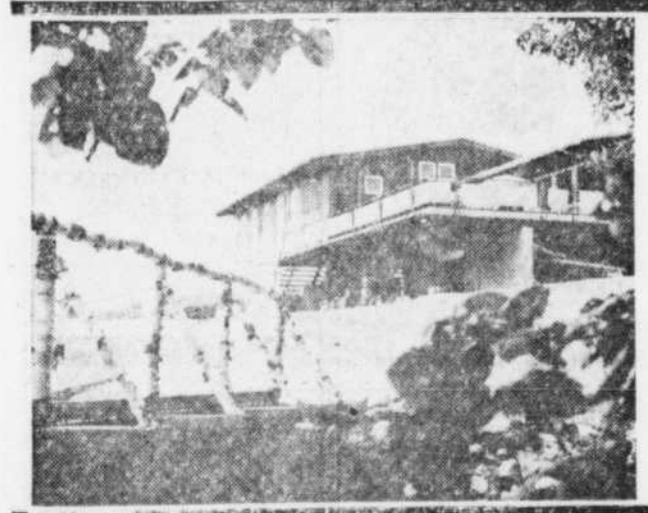
Successeur d'Arthur Landry Eng.

DIRECTEUR DE FUNERAILLES
SALONS MORTUAIRES MODERNES
SERVICE D'AMBULANCE

Salons: Bureau:
518 RACHEL EST 528 RACHEL EST
LA Fontaine 4-3571

VOICI LORRAINE

BUREAU OUVERT JUSQU'À 9 HEURES DU SOIR



LA PREMIERE "RESIDENCE"

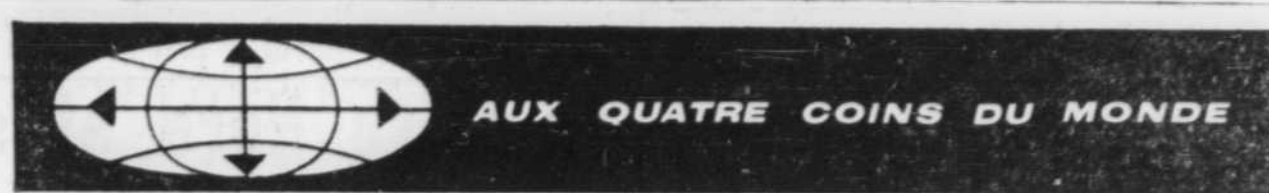
Où donc a-t-on déjà vu une ville modèle commencer par installer son club de golf, avant même de construire une seule maison? C'est pourtant le cas à Lorraine, la nouvelle cité champêtre où tout fait la joie de vivre. Un pittoresque terrain de championnat à 18 trous a été créé dans un décor vallonné. Pres du chalet, un club de curling s'élève bientôt. De nombreuses activités sociales s'y déroulent depuis l'ouverture du club en juin dernier. Des à présent, une vie gaie et bien remplie est de mise à Lorraine. A suivre bientôt: le club nautique au bord de la rivière, les terrains de tennis bien éclairés, les piscines municipales... et tant d'autres avantages encore. Allez donc voir le reste par vous-même. Quinze modèles différents de maisons vous attendent, à des prix divers allant jusqu'à \$18,500. Ou encore, soumettez le plan de votre choix. Prenez donc votre temps — visitez à loisir, dès ce soir, les jolies maisons-type le long de gracieuses rues toutes pavées, brillamment éclairées. Le bureau est ouvert tous les soirs jusqu'à 9 heures. Prenez l'autoroute jusqu'à la sortie No 9, suivez la route 11A jusqu'au restaurant Thorncliffe, ensuite tournez à droite sur la route 29 à travers Rosemere jusqu'à Lorraine, à 25 minutes seulement de Montréal.

Visites organisées en autobus
dimanche et lundi 1-5 p.m.

LORRAINE

DEVELOPMENT CORPORATION

10 CHEMIN DE LA MEUSE—LORRAINE, P.Q. NA 5-0705



AUX QUATRE COINS DU MONDE

TEXAS: M. Sam Rayburn est très malade

DALLAS (Texas) — Un bulletin de santé publié hier par les autorités de l'hôpital Baylor indique que le président de la Chambre des représentants, M. Sam Rayburn, souffre du cancer. L'un de ses adjoints a même ajouté que la maladie, au stade où elle est, paraît incurable. Il se peut, a-t-il ajouté, que M. Rayburn n'en ait plus que pour quelques jours. Homme politique très avantageusement connu dans tous les États américains, M. Rayburn est âgé de 79 ans. En dépit de son âge avancé, il n'a pas cessé de déployer une activité débordante depuis quelques années. Les médecins ont décidé qu'il n'y avait pas lieu d'opérer leur illustre patient.

GHANA: Londres respecte les tendances d'Accra

ACCRA — Le secrétaire au Commonwealth, M. Duncan Sandys, a déclaré, hier, que la Grande-Bretagne comprend et respecte le désir du Ghana de demeurer au nombre des nations non engagées. La déclaration de M. Sandys est comprise dans un communiqué conjoint publié après trois jours d'entretiens avec le président Kwame Nkrumah dont le but était d'améliorer les relations quelque peu tendues entre l'Angleterre et le Ghana. A Londres, on a officiellement annoncé, après la publication du communiqué, que la reine Elisabeth et le prince Philip s'enlèveront au Ghana, le neuf novembre, pour y entreprendre le début d'une tournée de l'ouest de l'Afrique. On a aussi appris que M. Sandys avait décidé de se rendre en avion à Lagos afin de rencontrer les leaders du Nigeria avant de retourner en Grande-Bretagne. Dans ses entretiens avec M. Nkrumah, il n'a pas été question de la visite de la reine au Ghana le mois prochain. Les entretiens se sont terminés alors que la police a arrêté 49 personnes soupçonnées d'avoir comploté pour assassiner Nkrumah et son cabinet. Dans le communiqué d'hier, Nkrumah a souligné que les principaux objectifs de la politique étrangère du Ghana sont l'indépendance et l'unité de l'Afrique et l'abolition rapide de tous les régimes coloniaux encore existants.

BONN: le successeur d'Adenauer

BONN — Gerd Bucerius, un député en vue dans le parti chrétien démocrate du chancelier Konrad Adenauer, a été nommé au poste de ministre de l'économie, à la place d'Erhard. Bucerius, qui a été nommé ministre de l'économie, a été nommé ministre de l'économie, à la place d'Erhard. Bucerius, qui a été nommé ministre de l'économie, a été nommé ministre de l'économie, à la place d'Erhard.

MONTGOMERY: les Chinois sont heureux

TORONTO — Le feld maréchal vicomte Montgomery a exprimé la conviction que la population de la Chine est maintenant plus heureuse que jamais. Au cours d'une courte conférence de presse, il a déclaré que la Chine est maintenant plus heureuse que jamais.

Pour combattre la ségrégation raciale, M. Kennedy emploie un moyen nouveau: la persuasion...

BALTIMORE — Le président Kennedy met à l'épreuve la nouvelle façon de s'attaquer à la discrimination raciale aux États-Unis. Le président a envoyé ses généraux en arrière des lignes ennemies. L'expérience est tentée sur une longueur de 50 milles d'une route principale du Maryland.

M. Kennedy veut que cesse toute discrimination raciale dans les restaurants contre les noirs et son arme principale est la persuasion. Il veut que la population des localités en vienne à persuader les propriétaires de restaurants que ces derniers seront appuyés s'ils mettent fin à la discrimination raciale dans leurs établissements.

Un groupe d'envoies spéciaux a quitté la Maison Blanche le 25 septembre dernier, pour se rendre convaincre les gens que telle attitude est nécessaire. L'endroit choisi est Aberdeen, au Maryland, localité située à mi-chemin entre Baltimore et Delaware sur la route 40. Cette route constitue une épine dans le Washington et New York.

Incidents regrettables

Avec un nombre croissant de représentants de l'Afrique voyageant entre les deux grands villes, le département d'Etat n'est pas sans s'inquiéter au sujet de regrettables "incidents de ségrégation". Pedro San Juan, chef adjoint du protocole au département d'Etat, dit que "durant une période de deux semaines, quatre ambassadeurs africains ont été humiliés par les propriétaires de restaurants privés sur la route 40 au Maryland."

"A l'un d'eux, on a refusé de servir une tasse de café alors qu'il était en route vers Washington pour présenter ses lettres de créance au président des États-Unis."

Pas plus tard qu'hier, un autre diplomate a été rudoyé dans un restaurant sur cette route 40, pas loin de Baltimore. Il s'agit de M. Olyu I.

AVIS DE DÉCÈS

BOURQUE. — A Montréal, le 5 octobre 1961, à l'âge de 73 ans, est décédée, Mme Benjamin Bourque, née Bernella LaSalle, mère du conseiller municipal J. Benoit Bourque, demeurant à 2878 rue Holt. Les funérailles auront lieu lundi, le 9 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.A. Guilbault Inc., No 5359 11e Ave Rosemont à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Ste Gemma, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

DESLAURIERS. — A Ahuntsic, le 4 octobre 1961, à l'âge de 72 ans, est décédée Marie-Anne Quessnel, épouse de Paul-Emile Deslauriers. Les funérailles auront lieu samedi, le 7 courant. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers Ltée, No 790 Boul. Ste-Croix, à 8 h. 40, pour se rendre à l'église St-Nicolas d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 9 h. Et de là au cimetière de Dorval, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

rence de presse qu'il a donnée à sa descente d'avion à Toronto, lord Montgomery a critiqué les comptes rendus des journaux sur la Chine. "J'ai lu, dit-il, dans la presse que les Chinois croient de faux, qu'ils ont perdu confiance dans leur régime, qu'ils sont apathiques qu'ils sont agités et bouillonnants." "C'est tout à fait faux", a-t-il affirmé le feld maréchal. Il a relaté que durant son séjour de trois semaines en Chine continentale, il n'a pas vu un seul cas de malnutrition. "En ai vu à satiété cependant à Hong Kong", a-t-il ajouté. A son avis, il faudrait accroître nos échanges commerciaux avec la Chine communiste qui aura avant longtemps une population de 1,000,000,000 d'habitants et disposera d'armements nucléaires. Le président Mao Tsé-toung est selon lui, "un grand bonhomme" et "un homme extraordinaire dans un monde de gens ordinaires."

GLASGOW: le comte de Snowdon...

GLASGOW — Le mari de la princesse Margaret a fait sa première apparition en public hier depuis qu'il a reçu le titre de comte de Snowdon. Il a inauguré une exposition de peintures accrochées à la Galerie d'art de Glasgow. En le présentant, lord Provost a déclaré: "Aujourd'hui nous accueillons dans notre ville le comte de Snowdon bien que nous ayons fait parvenir une invitation à M. Anthony Armstrong-Jones." Le nouveau comte n'a fait aucune allusion au titre que vient de lui conférer la reine. "Les musées et les galeries d'art doivent faire partie intégrante de la vie de leurs villes de sorte que toutes les classes de gens puissent voir l'art comme une partie de la vie, comprennent la valeur de l'artiste, de l'architecte et du créateur et trouvent une détente en présence des chefs-d'œuvre", a fait remarquer le mari de la princesse Margaret, qui doit donner naissance à son premier enfant au début du mois prochain.

E.-U.: les adultes sont des enfants

DURHAM, (Car. du Nord) — Un philosophe américain a déclaré ce qu'il a appelé les efforts des adultes américains pour être "puérilement chics" malgré leur âge. Prenant la parole à un colloque universitaire sur la santé et d'autres problèmes concernant les enfants, M. George Bias, a déclaré que les adultes de nos jours ont essayé de retourner à leur état d'enfant, mais ils ont été incapables d'arrêter leur croissance physique. Il a critiqué à ce sujet "les efforts pathétiques que nous, Américains, plus que tout autre peuple, déployons pour être comme des enfants: notre refus d'admettre notre âge, notre complaisance dans les divertissements puérils, notre jeunesse artificielle, notre dévotion au "chic". Le colloque universitaire portait sur la théorie suivante: "Le 1,000,000 d'enfants du monde constitue une simple unité — un "Commonwealth d'enfants", dépassant toutes les frontières nationales, raciales et culturelles — et il a besoin d'un meilleur appui de la part de ses aînés si l'on veut obtenir la paix sur la terre."

Dépêches hors sac...

BERLIN — Un groupe de médecins de l'hôpital de la Charité de Berlin-Est ont été repris par la police communiste dans un tunnel de chemin de fer abandonné alors qu'ils tentaient, pendant la nuit, de passer à Berlin-Ouest. Au moins sept médecins se trouvaient dans ce groupe.

TEHERAN, Iran — Le shah d'Iran s'est officiellement dévoué de tous ses droits sur sa propriété personnelle estimée à \$138,000,000. En vertu d'un arrêté ministériel, cet argent devient propriété publique. Cette fortune servira à prodiguer gratuitement des soins médicaux à environ 75 pour cent de la population iranienne, à la construction d'écoles, universités et collèges théologiques, à l'administration des mosquées et au maintien des orphelins.

VIENNE — M. Wally Emeljanov, délégué soviétique à l'Agence internationale d'énergie atomique, a déclaré qu'il se peut que son pays quitte cet organisme en raison du "manque de collaboration est-ouest". M. Emeljanov a déclaré qu'il conseillerait à son gouvernement de se retirer de cet organisme.

LONDRES — L'Agence Tass rapporte que deux Hollandais ont été condamnés aujourd'hui à 13 ans de prison en URSS pour espionnage. Il s'agit du mécanicien de marine Evert Reidon et du navigateur Lou de Jager, qui ont tous deux reconnu leur culpabilité.

PARIS — La France est à mettre sur pied sa propre organisation pour l'étude de la science spatiale et espère lancer son propre satellite d'ici une couple d'années. C'est ce qui ressort d'un projet de loi présenté au Parlement, autorisant le gouvernement à dépenser une somme de \$16,000,000 pour l'établissement d'un Centre national d'études spatiales.

MADURA (Inde) — Le premier ministre de l'Inde, M. Nehru, a déclaré hier que l'Inde est "indestructible et indivisible". On ne saurait tolérer aucune division, a-t-il ajouté, même s'il fallait employer la guerre civile. S'adressant au congrès panindien, à Madura, le chef du gouvernement a amené l'assemblée générale de son parti à adopter une résolution en ce sens.

La grève chez Ford est à un point mort

DETROIT — Les employés de la compagnie Ford font la grève depuis trois jours sans que les négociations ne réalisent quelque progrès. Hier, les négociateurs des deux parties ont tenté de régler les causes de désaccord dans 47 unités de négociation, dont 17 se trouvent dans la région de Dearborn.

Des médiateurs fédéraux ont fait leur apparition à Detroit, mais ils ne sont pas encore intervenus officiellement dans le conflit.

Des ententes ont été conclues par 26 syndicats locaux, avant la déclaration de grève tandis que 12 autres syndicats n'ont pas présenté de demandes spécifiques. Les 85 syndicats locaux groupent 120,000 ouvriers de la compagnie, répartis dans 88 usines ou entrepôts de pièces dans 25 États.

Les quatre principales causes de désaccord sont la représentation syndicale dans les usines, les normes de production, les lignes de démarcation des métiers et les contrats accordés à des entrepreneurs.

ARCHITECTES

DAVID, BAROTT, BOULVA
ARCHITECTES
Charles David, associé
750, côte de la Place d'Armes
MONTREAL — VI. 9-9191

DUPUIS, MATHIEU, PLANTE
ARCHITECTES
QUEBEC 6 — 683-8673
MONTREAL 34 — LA. 6-3073

PAUL LAMBERT
ARCHITECTE
4050, Chemin Trafalgar
MONTREAL — WE. 7-1382

PAUL-O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — FR. 2-5309
MONTREAL — VI. 8-7866

BUFFET FROID

Ne manquez pas ce repas de gourmets
digne de la table d'un roi

TOUS LES DIMANCHES

de 5 heures p.m. à 10 heures du soir

Spectacle tous les soirs

UN. 6-0768

HOTEL Lapointe
ST. JEROME

CONGO: l'ONU craint que Tschombé n'obtienne des renforts de la Rhodésie

LEOPOLDVILLE — Les Nations Unies ont déclaré hier qu'elles avaient des informations selon lesquelles M. Moïse Tschombé est en train de fournir à l'armée katangaise du matériel de guerre et des mercenaires venant de la Rhodésie.

M. Mahmoud Khari, principal négociateur de l'ONU au Congo, a déclaré à une conférence de presse qu'il ne pouvait confirmer cette info. non parce que les négociateurs de l'ONU s'étaient vu refuser l'autorisation de visiter Kolwezi, Jadoville et Kioushi.

Ces trois endroits ont joué un rôle lors des combats entre les troupes katangaises et celles de l'ONU qui se sont terminées il y a 16 jours. L'aviation a réaction du Katanga était basée à Kolwezi, une garnison composée de soldats irlandais s'en rendant à Jadoville et le quartier général de M. Tschombé se trouvait à Kioushi, près de la frontière de la Rhodésie.

Lorsqu'on lui a demandé quel genre de matériel militaire était amené au Katanga, M. Khari a répondu: "Tout ce qui peut être utilisé pour tuer des gens."

150,000 soldats — Le ministre de l'intérieur du Katanga, M. Godefroid Munongo, a déclaré à Elisabethville que son gouvernement avait 150,000 hommes qui étaient prêts à se battre en cas de rupture du cessez-le-feu avec l'ONU. Il a ajouté que ces 150,000 hommes avaient été mobilisés à la suite d'un appel pour recruter 60,000 volontaires katangais.

Le commandant Khari a insisté sur le fait que M. Tschombé serait peut-être l'un des deux ministres katangais qui iraient à Leopoldville.

Si le premier ministre du gouvernement central, M. Cyrille Adoula, consent à les rencontrer, il se peut que les ministres katangais partent pour Leopoldville dès demain soir.

Le ministre a affirmé que ces hommes étaient bien armés, qu'ils étaient en mesure de faire face à toute nouvelle décision de l'ONU et qu'ils avaient un bon moral.

M. Khari a déclaré pour sa part qu'il pouvait considérer le refus de M. Tschombé qui ne veut pas que l'ONU visite Kolwezi, Jadoville et Kioushi comme une "rupture dans les négociations sur le cessez-le-feu".

Le représentant de l'ONU faisait allusion aux négociations de la commission conjointe qui a pour tâche de réaliser le cessez-le-feu conclu à Ndola en Rhodésie le 20 septembre. Mais il a ajouté que les Nations unies ne prendraient pas l'initiative en déclenchant les hostilités.

M. Khari est arrivé à Leopoldville avec un message de M. Tschombé proposant d'envoyer au gouvernement central une délégation pour discuter des problèmes katangais.

Cependant, 14 civils belges arrêtés par l'ONU au cours des combats de septembre, sont arrivés à Bruxelles aujourd'hui.

Démarche de M. Tschombé — ELISABETHVILLE — Le commandant civil des Nations Unies, M. Godefroid Munongo, a déclaré à Elisabethville que son gouvernement avait 150,000 hommes qui étaient prêts à se battre en cas de rupture du cessez-le-feu avec l'ONU. Il a ajouté que ces 150,000 hommes avaient été mobilisés à la suite d'un appel pour recruter 60,000 volontaires katangais.

Si le premier ministre du gouvernement central, M. Cyrille Adoula, consent à les rencontrer, il se peut que les ministres katangais partent pour Leopoldville dès demain soir.

Le ministre a affirmé que ces hommes étaient bien armés, qu'ils étaient en mesure de faire face à toute nouvelle décision de l'ONU et qu'ils avaient un bon moral.

M. Khari a déclaré pour sa part qu'il pouvait considérer le refus de M. Tschombé qui ne veut pas que l'ONU visite Kolwezi, Jadoville et Kioushi comme une "rupture dans les négociations sur le cessez-le-feu".

Le représentant de l'ONU faisait allusion aux négociations de la commission conjointe qui a pour tâche de réaliser le cessez-le-feu conclu à Ndola en Rhodésie le 20 septembre. Mais il a ajouté que les Nations unies ne prendraient pas l'initiative en déclenchant les hostilités.

M. Khari est arrivé à Leopoldville avec un message de M. Tschombé proposant d'envoyer au gouvernement central une délégation pour discuter des problèmes katangais.

Cependant, 14 civils belges arrêtés par l'ONU au cours des combats de septembre, sont arrivés à Bruxelles aujourd'hui.

Démarche de M. Tschombé — ELISABETHVILLE — Le commandant civil des Nations Unies, M. Godefroid Munongo, a déclaré à Elisabethville que son gouvernement avait 150,000 hommes qui étaient prêts à se battre en cas de rupture du cessez-le-feu avec l'ONU. Il a ajouté que ces 150,000 hommes avaient été mobilisés à la suite d'un appel pour recruter 60,000 volontaires katangais.

Si le premier ministre du gouvernement central, M. Cyrille Adoula, consent à les rencontrer, il se peut que les ministres katangais partent pour Leopoldville dès demain soir.

Le ministre a affirmé que ces hommes étaient bien armés, qu'ils étaient en mesure de faire face à toute nouvelle décision de l'ONU et qu'ils avaient un bon moral.

M. Khari a déclaré pour sa part qu'il pouvait considérer le refus de M. Tschombé qui ne veut pas que l'ONU visite Kolwezi, Jadoville et Kioushi comme une "rupture dans les négociations sur le cessez-le-feu".

Le représentant de l'ONU faisait allusion aux négociations de la commission conjointe qui a pour tâche de réaliser le cessez-le-feu conclu à Ndola en Rhodésie le 20 septembre. Mais il a ajouté que les Nations unies ne prendraient pas l'initiative en déclenchant les hostilités.

M. Khari est arrivé à Leopoldville avec un message de M. Tschombé proposant d'envoyer au gouvernement central une délégation pour discuter des problèmes katangais.

Cependant, 14 civils belges arrêtés par l'ONU au cours des combats de septembre, sont arrivés à Bruxelles aujourd'hui.

Démarche de M. Tschombé — ELISABETHVILLE — Le commandant civil des Nations Unies, M. Godefroid Munongo, a déclaré à Elisabethville que son gouvernement avait 150,000 hommes qui étaient prêts à se battre en cas de rupture du cessez-le-feu avec l'ONU. Il a ajouté que ces 150,000 hommes avaient été mobilisés à la suite d'un appel pour recruter 60,000 volontaires katangais.

L'EAU D'EVIAN

EN "CANETTES"

Il faut faire partie de votre équipement pour:

- les vacances
- la pêche
- les pique-niques
- les excursions

L'eau d'Evian, pure, légère, vous sera indispensable partout où les eaux de consommation peuvent vous paraître suspectes.

buvez l'eau d'

EVIAN

SOURCE CACHAT
Un produit de France

"La plus forte vente mondiale"

En vente chez votre pharmacien

ROBERT & FILS LTEE
Agente générale pour le Canada
6688, rue Boyer, Mt-L. CR. 4-2568

FRASIER Sans Coutants Rugens Vallo
(Plantez en mai-juin et août-oct.)
Vivaces, culture facile, se couvrent de fleurs blanches et roses.
la moyenne et plus sucrés. Produisent tout l'été. Prix 25
plants pour \$2.95; 50 pour \$4.95; 100 pour \$7.85. Port payé.
W.H. PERRON & Cie Ltée
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDÉY, P.Q. (ILABORD A PLOUFFE) TEL. MU. 1-1015

CRÉDIT M.-G. INC.

31 Saint-Jacques ouest - Victor 2-1788

LE SOIR, ROLAND DUPUY, directeur général
747-1855

Prêts 2ième hypothèque; achat balances prix de vente; prêts pour amélioration d'habitation.
Montréal et environs

Nous rendons hommages au gouvernement de la Province de Québec et à son délégué général à Paris, à l'occasion de l'inauguration de la Maison du Québec par l'honorable Jean Lesage, premier ministre de la Province de Québec, en présence de Monsieur André Malraux, ministre des Affaires Culturelles de France.

Nous avons été honorés de collaborer à la décoration de cette Maison, laquelle perpétuera la présence du Québec au sein de la capitale française.
Ouvert tous les jours de 9 à 5.30.
jeudi et vendredi jusqu'à 9.30.

Viaud, Morisset inc.
décorateurs-ensembliers
760, Boul. DeCarie,
St-Laurent • RI. 7-9921

Quel sera le thème de la prochaine campagne électorale fédérale ?

Par Guy RONDEAU

OTTAWA. — Par quels thèmes sera dominée la prochaine campagne électorale fédérale ?

Un pronostic précis serait bien difficile à l'heure présente, tellement les sujets possibles sont nombreux.

Les débats de la dernière session du Parlement — la plus longue dans l'histoire du pays — ont ouvert la voie à bien des spéculations.

La prochaine campagne électorale prendra-t-elle l'allure d'une lutte à finir entre la droite et la gauche, ou sera-ce comme l'a déjà été, une lutte entre le premier ministre Diefenbaker et le chef du parti libéral, Lester B. Pearson ?

La question sera sûrement soulevée, les observateurs ne croient pas qu'elle devienne un sujet dominant de la prochaine lutte. Le terrain ne serait pas de tout repos pour les ministères.

Ainsi les adversaires du gouvernement, qui se veut le champion de l'entreprise privée, inviteraient-ils à expliquer pourquoi il fait lui-même concurrence à l'entreprise libre dans certains domaines, comme celui des transports.

Il est plus probable que le thème électoral dominant sera la question de l'admission de la Grande-Bretagne au Marché commun de l'Europe.

Ministères et membres de l'opposition peuvent exploiter ce sujet à leur avantage.

Rappelons que le gouvernement Diefenbaker se montre opposé au projet du Royaume-Uni, redoutant que le Commonwealth ne soit affaibli et que les exportations canadiennes sur le marché britannique n'en souffrent.

Accords fiscaux. Quant aux libéraux, tout en reprochant au gouvernement d'être anti-britannique — ce qui ne peut être mauvais à des fins électorales — ils favorisent le projet anglais.

Plutôt que de critiquer Londres, disent les libéraux, le Canada devrait se mettre en campagne pour amener les pays membres du Marché commun à participer à la création d'une zone atlantique de libre-échange.

D'autre part, la loi que les Communes viennent d'adopter et prévoyant de nouveaux arrangements fiscaux entre le fédéral et les provinces pourrait être, elle aussi, un sujet de premier plan.

Au cours du débat sur la question en Chambre, le premier ministre Diefenbaker a lui-même donné à entendre qu'il serait prêt à livrer bataille sur la question.

Dans le Québec, en particulier, cette question des relations fiscales n'a jamais laissé l'électorat indifférent.

Le gouvernement affirme que les nouveaux arrangements marquent un retour aux principes de la constitution et la fin de la centralisation.

La nouvelle loi mettra en œuvre, le 1er avril 1962, un régime de location des champs de taxation directe par les provinces à Ottawa et placera sur une nouvelle base le calcul des paiements de péréquation.

Réforme du Sénat

L'opposition soutient, pour sa part, que la loi n'accorde aux provinces aucun droit ou privilège nouveaux et repro-

che surtout au gouvernement d'avoir écarté, au détriment du Québec et de quelques autres provinces, les principes mêmes de la péréquation.

Pendant la session, le chef du gouvernement canadien a également menacé de tenir une élection sur la réforme du Sénat.

C'est à la suite du refus de la Chambre haute d'adopter la clause d'un projet de loi la révoquant au ministre du revenu national des pouvoirs discrétionnaires que le premier ministre a lancé sa menace.

Le gouvernement a décidé de retirer son projet de loi, mais sans sans accuser la majorité libérale au Sénat d'avoir, par son attitude, empêché la création de milliers de nouveaux emplois.

M. Diefenbaker n'a jamais précisé la nature des réformes qu'il envisageait pour la Chambre haute.

Comme autres thèmes électoraux possibles, il y a la désamortisation de la dette fédérale, la politique de défense du Canada, en particulier au chapitre des armes nucléaires et l'enquête sur les services de santé.

La prochaine session, qui doit débuter d'ici quelques semaines et qui doit être une session pré-électorale, si l'on en croit les augures, devrait nous en apprendre davantage sur les intentions de nos politiciens.

Goldberg : l'automatisation doit respecter les valeurs humaines

OTTAWA. — L'industrie et les syndicats doivent accepter les changements technologiques s'ils veulent que l'industrie nord-américaine soit capable de faire face à la concurrence sur les marchés mondiaux, a déclaré hier le secrétaire au travail des États-Unis, M. Arthur Goldberg.

Il faut reconnaître que la personne humaine doit avoir la préséance, a-t-il dit. M. Starr et moi-même, sommes conscients de ce fait.

Il a ajouté que plus grande est la compétence, meilleure est la chance de trouver un emploi convenable.

De son côté, M. Starr a déclaré que les deux ministères ont comparé les programmes offerts pour former les travailleurs dans les deux pays. Il a dit que le Canada s'intéresse aux programmes américains dans les universités qui préparent des spécialistes en matière de placement. M. Goldberg par ailleurs a semblé intéressé dans le programme canadien de formation qui vise à donner une culture générale d'abord et un entraînement spécialisé ensuite.

Aujourd'hui, M. Goldberg et Starr ont étudié le problème des relations patronales-ouvrières.

Goldberg, à la suite de ses entretiens avec le ministre canadien du travail, M. Michael Starr.

Il a ajouté que les syndicats et les industriels, en acceptant la révolution industrielle qu'apportera le développement de l'automatisation devront cependant prendre les moyens d'atténuer les inconvénients qu'elle peut apporter.

Il faut reconnaître que la personne humaine doit avoir la préséance, a-t-il dit. M. Starr et moi-même, sommes conscients de ce fait.

Il a ajouté que plus grande est la compétence, meilleure est la chance de trouver un emploi convenable.

De son côté, M. Starr a déclaré que les deux ministères ont comparé les programmes offerts pour former les travailleurs dans les deux pays. Il a dit que le Canada s'intéresse aux programmes américains dans les universités qui préparent des spécialistes en matière de placement. M. Goldberg par ailleurs a semblé intéressé dans le programme canadien de formation qui vise à donner une culture générale d'abord et un entraînement spécialisé ensuite.

Aujourd'hui, M. Goldberg et Starr ont étudié le problème des relations patronales-ouvrières.

Goldberg, à la suite de ses entretiens avec le ministre canadien du travail, M. Michael Starr.

Il a ajouté que les syndicats et les industriels, en acceptant la révolution industrielle qu'apportera le développement de l'automatisation devront cependant prendre les moyens d'atténuer les inconvénients qu'elle peut apporter.

Il faut reconnaître que la personne humaine doit avoir la préséance, a-t-il dit. M. Starr et moi-même, sommes conscients de ce fait.

Il a ajouté que plus grande est la compétence, meilleure est la chance de trouver un emploi convenable.

De son côté, M. Starr a déclaré que les deux ministères ont comparé les programmes offerts pour former les travailleurs dans les deux pays. Il a dit que le Canada s'intéresse aux programmes américains dans les universités qui préparent des spécialistes en matière de placement. M. Goldberg par ailleurs a semblé intéressé dans le programme canadien de formation qui vise à donner une culture générale d'abord et un entraînement spécialisé ensuite.

Aujourd'hui, M. Goldberg et Starr ont étudié le problème des relations patronales-ouvrières.

Goldberg, à la suite de ses entretiens avec le ministre canadien du travail, M. Michael Starr.

Il a ajouté que les syndicats et les industriels, en acceptant la révolution industrielle qu'apportera le développement de l'automatisation devront cependant prendre les moyens d'atténuer les inconvénients qu'elle peut apporter.

Il faut reconnaître que la personne humaine doit avoir la préséance, a-t-il dit. M. Starr et moi-même, sommes conscients de ce fait.

Il a ajouté que plus grande est la compétence, meilleure est la chance de trouver un emploi convenable.

La démission de M. René Lévesque réclamée par l'U. des électeurs

QUEBEC. — La section de Québec de l'Union des électeurs veut la démission de M. René Lévesque, ministre provincial des richesses naturelles.

La section locale vient d'adopter à ce sujet une résolution qui sera présentée au premier ministre de la province, M. Jean Lesage.

Proposée par M. J.-Emile Bolduc et secondée par M. Adolphe Desile, la résolution signale que M. Lévesque tient à travers la province des discours nuisibles à la population, qu'il critique l'entreprise privée, qu'il rend difficile l'entrée d'industries nouvelles dans la province, qu'il empêche l'expansion économique et qu'il provoque le chômage.

La résolution se termine ainsi : "Pour le bien du gouvernement et l'intérêt de la population, nous demandons au premier ministre la démission du ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, et nous croyons que le plus tôt sera le mieux". La résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le président du CN est confirmé dans ses fonctions

Le nouveau président du Conseil d'administration du Canada National a été réinvesti dans ses fonctions de président de la société d'Etat.

La nomination de M. Donald Gordon comme président du conseil a été annoncée la semaine dernière par le ministre du transport, M. Balcer et l'union nationale s'est dit au sein du conseil d'administration pour renouveler son mandat de président de la société.

Les émissions canadiennes

OTTAWA. — Le règlement relatif à la proportion d'émissions canadiennes dans les productions télévisées a été violé cinq fois depuis qu'il est en application le 1er avril dernier.

Dans chaque cas, le Bureau des gouvernements a fait enquête et la direction des postes incriminés a rétabli sa programmation selon les normes exigées. Jusque là, aucun poste n'a récidivé.

Le BGR impose aux détenteurs de permis de TV, de consacrer 45 pour cent de leurs programmes à des productions canadiennes. Les programmes en provenance du Commonwealth ou de pays de langue française sont considérés, dans ce règlement, comme "canadiens à 50 pour cent".

A partir du 1er avril prochain, le pourcentage requis en émissions canadiennes sera porté à 55.

La plupart des violations du règlement dans les postes privés se situent en été, durant la saison creuse. Des l'autisme et la programmation régulière, on note moins d'infractions.

Le pourcentage est calculé sur la programmation moyenne d'une période de quatre semaines consécutives.

Les inspecteurs chinois se font attendre

OTTAWA. — Le Canada attend toujours l'arrivée d'un groupe d'inspecteurs de grain qui doivent arriver de la Chine communiste avec une mission commerciale.

De bonnes sources, on apprend que la mission n'a pas encore quitté la Chine. Ce qui pourrait arriver, c'est que la Chine rouge fasse d'autres commandes de blé ou peut-être d'orge avant que l'entente de 2 1/2 ans signée avec le Canada, plus tôt, cette année, ne soit terminée.

Canada Province de Québec District de Montréal

COUR SUPERIEURE No 542974

RHON-PAUL REALTIES INC. corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi et ayant son bureau-chef et principale place d'affaires dans la Cité et District de Montréal, Demanderesse

— VS — DAME ILSÉ KAWCZYNSKI, de la Cité de Montréal, Qué. Défenderesse

— et — OVILA GAGNON, Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR. Il est ordonné à la défenderesse DAME ILSÉ KAWCZYNSKI de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 25ème jour de septembre 1961.

J.B. CARBONNEAU, Boris J. Berbrier, Avocat, Suite 104, 614 rue St-Jacques o. Montréal.

Procureur de la demanderesse

La Côte Nord, pays riche, mais sous-développé — V La Côte Nord et ses ressources, clef de l'émancipation économique du Québec

Par Marc-Henri Côté

"La population de la Côte Nord pourrait atteindre de 200.000 à 300.000 personnes, au cours des 100 prochaines années, alors qu'elle se chiffre à moins de 70.000 aujourd'hui".

Sept-Îles et Baie-Comeau, veront doubler le nombre de leurs habitants. Si la question venait à se poser de l'émancipation économique ou même de l'indépendance du Québec, les ressources de la Côte Nord seraient-elles seules la clef de la réussite. En voici la preuve fondamentale : on y trouve trois produits de base de l'économie nord-américaine, difficilement accessibles à aussi meilleur compte : l'agrit, le papier-journal, le minerai de fer et de l'aluminium. Voilà de quelle façon s'affirme la pérennité de la prospérité de la Côte Nord".

Cet avis enthousiaste, M. Michel Brochu, géographe au ministère des mines et de relevés techniques, nous le laissait en guise de conclusion à l'entrevue qu'il nous a accordée.

Il était également très optimiste au sujet du Nouveau-Québec, région différente de la Côte Nord, où l'exploitation minière se révélera fort active dans l'avenir, à partir des côtes de la baie d'Ungava, du détroit et de la baie d'Hudson.

Nous envisagerons dans cet article les facteurs de redressement économique, en basse Côte Nord, particulièrement.

Divers moyens, même draconiens, pourraient être envisagés, selon M. Paul Bussières, géographe. Ils s'imposent de façon impérieuse du côté des pêcheries.

Le regroupement de la population de la basse Côte Nord autour des usines de transformation du poisson serait fort souhaitable, de même que l'intégration de l'économie de la basse Côte Nord autour de formules coopératives.

Il y a parfois confusion au sujet des établissements où l'on entrepose et traite le poisson en basse Côte Nord.

Il s'y trouve une douzaine d'entrepôts frigorifiques, mais seulement deux usines de traitement du poisson : St-Laurent et St-Prosper, marque Primo, à La Tabatière, dont le propriétaire est la maison J.T. Blais, de Québec; et Coast Produce, à la Rivière-au-Tonnerre, intérêts de M. Tessier, de Québec. Anomalie qu'il n'est pas facile à expliquer.

Le sel sechoir de poisson provenant de la Côte Nord est à vendre à la Côte Nord, à Rimouski. Notons que les deux fabriques de transformation du poisson de la basse Côte Nord ne produisent pas à plein rendement, 1.500.000 livres par année, au lieu de 5.000.000 de livres, dans le cas de la plus importante, celle des produits Primo, parce qu'un grand nombre de pêcheurs en sont trop éloignés pour aller porter eux-mêmes le produit de leur pêche. Dans ce cas, les prises sont fort faibles; elles s'accumulent jusqu'à l'automne sur des "échafauds". En octobre.

Canada PROVINCE DE QUEBEC District de Montréal

COUR SUPERIEURE No 545951

DAME MARY RUTH HENRI-CHON, épouse commune en biens de Franz Deschner, de Côte-St-Paul, District de Montréal, Province de Québec, Demanderesse

— VS — FRANZ DESCHNER, concierge, de lieux inconnus, autrefois de Montréal, Province de Québec, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR. Il est ordonné au défendeur, FRANZ DESCHNER, de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 4e jour d'octobre 1961.

RAYMOND PILON, Député-Protonotaire.

Mme Wilhelmina M. Holmes, Avocate, 900 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.

Procureur de la demanderesse.

AVIS La Compagnie du Marché Central Métropolitain Ltée demandera, pour le 27 octobre prochain, des soumissions d'Entreprises Générales pour la construction, sur son terrain, d'un édifice à bureaux et d'entrepôts frigorifiques de deux étages de 100' x 300' en béton armé.

On exigera un dépôt de \$100.000 pour les plans, et les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé de \$45.000.00.

AVIS vous est donné par les présentes de signifier avant le 11 octobre 1961, à :

M. Alphonse Couture, Secrétaire-trésorier, Marché Central Métropolitain Ltée, 805 ouest, boul. Crémazie, Montréal.

voire intention de soumissionner. Aucun autre soumissionnaire ne sera accepté après cette date.

Les plans et devis seront disponibles le 13 octobre aux bureaux de :

Brassard & Warren, architectes, 3711, rue Dupuis, Montréal.

bre ou novembre ce poisson est vendu six cents la livre et transporté à Rimouski.

La marge de profit est si mince qu'il ne faut pas blâmer certains pêcheurs de se contenter d'environ de 25.000 livres de poisson par année afin de pouvoir retirer ensuite l'assurance-chômage. Ce sont en fait les allocations sociales qui permettent à cette population de survivre.

La basse Côte Nord a besoin de s'échapper à poisson et de moyens propres à transporter les prises aux usines existantes, à moins d'en faire surgir de nouvelles. S... isolation en hiver nécessite que des moyens modernes soient mis en œuvre pour libérer un étroit chenal vers les postes les plus importants. Des éoliennes, telles que perfectionnées en Russie et en Écosse pourraient très certainement fournir l'électricité. Des entreprises frigorifiques pas grands et mieux aménagés sont également requis.

Il est vrai que les conseils de spécialistes du mouvement ne sont pas toujours mis à profit dans ce secteur, a noté M. Bussières.

En outre, plus de jeunes gens de la basse Côte Nord devraient être en mesure de suivre des cours de navigation à l'École de marine de Rimouski, parce que le poisson ne s'amène pas toujours à proximité de la côte. A défaut d'une route de première classe, chaque hameau devrait au moins être relié au poste voisin par un chemin convenable. Une deuxième usine de traitement du poisson s'impose sur le détroit de Belle-Ile. La coopérative des pêcheurs du détroit de Belle-Ile devrait être secondée par d'autres initiatives du genre. Il faut aussi créer des caisses d'épargne et doter la région d'une école de métier.

Il n'est pas oiseux de mentionner ici la possibilité d'établir sur la basse Côte Nord des cultures de certains légumes, sous verre, ou même la culture chimique (hydroponique) afin d'améliorer le régime alimentaire. L'élevage du renne, du bœuf musqué et du mouton également pourrait fournir le lait et la viande qui manquent en ce moment.

"De plus, l'exploitation dirigée de la forêt, si elle se faisait au bénéfice des individus, serait une source substantielle de revenu. Les réussites de certaines colonies agricoles forestières en Gaspésie nous amènent à penser que ce type de colonisation s'adapterait bien

aux conditions qui prévalent sur la Côte Nord. Si aux réserves cantonales qui ne satisfont actuellement que des besoins individuels s'ajoutaient des domaines boisés indépendants de tout lien, leur exploitation commerciale garantirait aux cultivateurs-forestiers un revenu annuel régulier. Il faudrait peut-être que les instigateurs du développement actuel y songent. De toute façon il m'apparaît urgent de lancer une campagne d'éducation qui convaincrait les agriculteurs de la nécessité de la coopération", disait à l'ACFAS, l'an dernier, M. Paul Bussières.

L'industrie forestière est inexistante en basse Côte Nord, bien qu'il s'y trouve trois vastes bassins forestiers, dans le bassin des rivières Nashuan, Olomane et St-Augustin. Les principaux peuplements ligneux sont toutefois à quelque distance de la côte. "On peut très bien concevoir que des coopératives mixtes pêche-forêt s'occupent d'organiser la coupe au moment de la morte saison de la pêche, équipent les chantiers et volent à la mise sur le marché du produit brut", selon l'avis de M. Bussières. Il y a 107.000.000 de pieds de bois, de l'épinette noire surtout dans les trois vastes bassins forestiers.

Il n'est pas superflu de rappeler l'existence de divers revenus additionnels, pourvu que la population apprenne à tirer avantage de la chasse aux loups-marins, par exemple, qui pourrait être mieux organisée.

Mais, c'est encore du côté des ressources minières, du minerai de fer, des sables de la basse Côte Nord, notamment, que paraissent être les perspectives d'un avenir économiquement bien meilleur. A l'objection selon laquelle la technique actuelle ne permettrait pas l'exploitation de ces gisements, nous croyons être en mesure de répondre que le problème se situe par contre au niveau économique et à celui des aménagements, bien plus qu'à celui de la technique. Toute allusion à une entreprise qui n'a pu être menée à terme, dans ce domaine, en basse Côte Nord, n'a qu'une bien faible portée...

Encore une fois, sans qu'il soit vraiment besoin d'insister, l'apport touristique, l'organisation de croisières, de la chasse, de la pêche sportive devraient être sérieusement envisagés.

AVIS EST, PAR LES PRESENTES, DONNE, conformément aux dispositions de l'article 1571 du Code Civil, que RECORDS AFFILIATED LTD., une corporation ayant son principal lieu d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a le 3 août 1961, cédé et transféré à LA BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la Division d'enregistrement de Montréal, le 7 septembre 1961, sous le numéro 1555529, MONTREAL, le 3 octobre 1961.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS DEMANDE A 414 faite à la CITE DE MONTREAL par LIQUID CARBONIC CANADIAN CORP., no 2050, rue Cabot, pour permission d'emmagasiner de l'essence pour usage personnel dans un (1) réservoir de 3.000 gallons, sur le lot no 326 de la division cadastrale "municipalité de la paroisse de Montréal", quartier St-Paul, situé au 2050, rue Cabot.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée au sousigné dans les quinze (15) jours. Hôtel de ville, Montréal, le 6 octobre 1961.

Le greffier de la Cite, GABRIEL MORIN.

COURROIES & POULIES EN COURROIES V A MAILLONS COURROIES CUIR, COTON, CAOUTCHOUC, HAUTES VITESSES, NYLON, SANS FIN

DOMINION BELTING 971 ouest, rue St-Jacques J.-C.-G. Benoit, pr. UN. 6-3885

AVIS VOUS OFFRE PLUS DE 50 MODELES DE PORTES EXTERIEURES UNIK DE MARQUE GARANTIE LIVRAISON RAPIDE RI. 8-6661

Compagnie d'Assurance sur la Vie La Saubergarde MONTREAL

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Dr Maxime Brisebois Electricien médicale - Rayons X - L.G.M.C. de P.R.C.S. de la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Horace Labrecque et Fils Ltée Courtiers d'Assurances Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers. 1411, rue Crescent Victor 8-2371

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION en tous pays MARION, MARION ROBIN & BASTIEN 2108, rue DUMOND MONTREAL 25

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

Dr C. Melillo gradué d'Europe Gériatrie, pédiatrie, pédo, sang, maladies mentales, psychiatrie, etc. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, circulatoires. Bureau tous les jours de 10 h. à midi, 2 à 6, 7 à 8 h. excepté samedi 10 h. à midi, de 2 à 4. LA 3-5252 - 816, Sherbrooke est.

TRANSMISSION
TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION
Travail fait par des experts
jusqu'à 24 mois pour payer
Garantie de 90 jours ou de 4.000 miles
Estime, remorque gratuite
Service de téléphone 24 heures par jour
TRANSMISSION SPECIALTY LTD.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCE
JEAN GAGNON & CIE. LEE.
Établie en 1929
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

M. Gérard Pelletier au club Richelieu-Montréal Le journal d'information se doit de montrer le vrai visage de la société



Le journal d'information remplit sa mission quand il montre à la société cette partie de la réalité que certains de ses membres voudraient dissimuler, a déclaré hier le rédacteur en chef de La Presse, M. Gérard Pelletier dans une conférence prononcée devant les membres du Club Richelieu - Montréal, à l'hôtel Queen's.

M. Pelletier a déclaré que le rôle du journal d'information n'est pas simplement de transmettre d'une ville à l'autre, d'une province ou d'un pays à l'autre les nouvelles qui sont déjà connues. Il ne s'agit pas pour un journal d'information de simplement rédiger le fait connu, de l'imprimer et de le livrer aux lecteurs.

Il a déclaré que le journal d'information devait refléter le visage de la société.

Pour progresser, a-t-il dit, la société a besoin de se voir, comme dans un miroir, de voir cette partie de la réalité qu'elle cherche à ignorer.

Il a dit que c'est aux journalistes que la société confie cette tâche et que ceux-ci doivent remplir leur mission. La société ne doit pas blâmer les journalistes qui lui font voir cette partie de la réalité qu'il lui plaît pas de voir. Il a ajouté que les journaux d'information qui se contentent de ne faire voir que le dessus du panier, qui ne donnent pas une information complète, ne remplissent pas leur mission.

M. Pelletier, qui avait intitulé sa conférence "Informations et mensonges", a dit que les jour-

naux doivent publier des informations véridiques, c'est-à-dire des informations qu'ils peuvent démontrer.

Enfin il a dit que l'information doit être complète et objective, ce qui met en cause la qualité et la compétence professionnelle de journalistes.

A propos des "mensonges", M. Pelletier a dit que l'on pouvait distinguer plusieurs sortes de mensonges dans les journaux. Il y a les journaux qui impriment des mensonges et qui altèrent sciemment les faits. Cette espèce est très rare et presque inexistante. Il y a des journaux qui pèchent par omission en laissant croire que tout va bien enfin il y a ceux qui mentent parfois à cause de leurs préjugés. A ce sujet, M. Pelletier a dit qu'il préfère un journaliste qui a des opinions, donc des préjugés, mais qui est en même temps capable de se méfier de lui-même.

M. Pelletier a été présenté aux membres du Club Richelieu-Montréal par M. Wilfrid Stéphenne, directeur de la promotion des ventes et des relations extérieures au journal La Presse et remercié par M. Gaston Robillard.

PAS D'ARMES NUCLEAIRES

Un piquetage de 73 heures devant le Parlement

Le Mouvement universitaire pour le désarmement nucléaire (le MUEN), contre-partie canadienne-française de la Combined University Campaign for Nuclear Disarmament, organise, en concert avec cette dernière, un piquetage de 73 heures devant le parlement, à Ottawa, durant la fin de semaine de l'Action de grâce.

Ce piquetage a pour but de faire pression pour que le Canada s'abstienne d'acquiescer aux armes nucléaires et contribue à mettre un frein à la course aux armements.

C'est en souvenir des 73.000 victimes immédiates de la bombe atomique lancée sur Hiroshima en 1945, que ce piquetage durera 73 heures.

Des autobus seront à la disposition des personnes qui voudront s'associer à cette manifestation, pour les conduire à Ottawa.

Ils partiront de l'angle Sherbrooke - Décarie, vendredi soir, le 6 octobre, à 7 heures, pour revenir à Montréal lundi après-midi, le 9 octobre. Coût du transport, aller-retour: \$3.00 (\$2.00 pour les étudiants). Pour tous renseignements: UN 1-4391.

Trois ministres au congrès de l'API

M. Pierre Sévigny, ministre associé de la défense nationale, M. René Lévesque, ministre des ressources naturelles, M. René Hamel, ministre du travail, participeront au XVIIe congrès annuel de l'Association professionnelle des industriels, qui aura lieu à Montréal du 7 au 9 novembre.

Le ministre associé de la défense nationale, M. Sévigny, parlera au banquet d'ouverture, le mardi 7 novembre, à 7.00 p.m., à l'hôtel Reine Elisabeth. Comme ce congrès porte sur "Les responsabilités essentielles du chef d'entreprise", et comme parmi celles-ci figure la responsabilité d'une action sur le plan international vis-à-vis du développement économique dans le monde, l'A.P.I. avait demandé à M. Sévigny, qui en a accepté la suggestion, de parler du rôle du Canada en face de ce problème particulier. M. Sévigny ayant été l'observateur canadien à la Conférence de l'Organisation des Etats américains, à Punta del Este, l'été dernier, il est au courant des implications de ce problème en ce qui concerne plus spécia-

lement l'Amérique latine. L'A.P.I. s'intéresse elle aussi à cet aspect particulier de la question, car elle vient justement d'envoyer une mission de seize Canadiens qui ont participé au récent congrès mondial de l'Union internationale des associations patronales chrétiennes (UNIAPAC) qui vient d'avoir lieu à Santiago du Chili et qui portait aussi sur ce même sujet.

Au déjeuner de la dernière journée du congrès, le jeudi 9 novembre, le conférencier sera le ministre des ressources naturelles de la province, l'Honorable René Lévesque. Il parlera des implications concrètes de toute planification économique et spécialement de celle qui commence dans le Québec. Le sujet de la conférence de M. Lévesque se relie directement au thème de l'A.P.I., en ceci, que le chef d'entreprise a des responsabilités essentielles sur le plan national et provincial.

Enfin, au banquet de clôture, le même soir, à 7.00 p.m., le conférencier sera le ministre du travail du Québec, M. René Hamel. Au cours du congrès, une séance d'étude sera consacrée à la législation ouvrière et à l'administration du personnel. Au banquet de clôture, le ministre du travail a bien voulu consentir à parler des tribunaux du travail et de la législation qui les établira.

C'est la grève chez J.H. Connor, à Hull

HULL. — Environ 76 employés de l'usine de machines à laver appartenant à la J.H. Connor and Son Limited se sont mis en grève hier. Ils demandent une augmentation de 15 cents l'heure. Les grévistes font partie des Ouvriers unis de l'auto (UAW). Les négociations étaient en cours depuis six mois.

BESOIN DU TEXTILE: 300 techniciens d'ici dix ans

ST-HYACINTHE. — La Commission d'enquête sur l'éducation technique dans la province de Québec a appris que l'industrie textile de base du Québec souffre d'une pénurie grave d'employés possédant une bonne formation technique.

Un mémoire soumis par un comité conjoint de l'industrie sur la formation dans le domaine du textile note que l'industrie aura besoin au cours des dix prochaines années d'au moins 3.000 techniciens et technologistes de plus.

Le mémoire ajoute que la majorité de ces experts devront être formés par l'Institut du textile de St-Hyacinthe et qu'au rythme actuel le nombre des diplômés ne saurait suffire à la demande.

"Les progrès technologiques et de productivité dans l'industrie textile n'ont jamais été plus rapides qu'ils ne le sont en ce moment et nous entrons dans le danger que ce progrès pourrait être freiné par le manque de personnel technique proprement entraîné."

Ce chiffre de 3.000 nouveaux techniciens a été établi d'après les possibilités de croissance de l'industrie, sur la tendance à augmenter le nombre des employés spécialisés comparativement aux employés sans formation technique et sur l'expérience normale des décès et des retraites.

Les syndiqués réclament des abris contre les attaques nucléaires

QUEBEC. — Le Conseil central de Québec a adopté plusieurs résolutions adressées au conseil municipal, au gouvernement provincial et au gouvernement fédéral, leur demandant leur assistance en vue de construire des abris en cas d'attaques nucléaires.

La JOC doit faire connaître les problèmes des jeunes

La Jeunesse ouvrière catholique a le droit de faire connaître les problèmes et les revendications des jeunes travailleurs, a déclaré Mgr Perceval Caza, évêque coadjuteur de Valleyfield, à l'occasion de la clôture de la Semaine nationale des jeunes travailleurs canadiens-français, à l'Oratoire St-Joseph.

Mgr Caza a félicité les dirigeants de la JOC de savoir si bien utiliser les techniques de diffusion pour informer les adultes des problèmes des jeunes travailleurs et jeunes travailleuses.

Les adultes, dit-il, doivent savoir que la vie professionnelle du jeune travailleur est loin d'atteindre ses exigences fondamentales, par suite de mauvaises conditions de travail, de salaires trop bas, d'impréparation technique, de manque d'organisation syndicale, de l'insécurité de l'emploi, de l'incompréhension entre jeunes et adultes.

Il a dit que la Semaine nationale des jeunes travailleurs a permis de mieux faire voir et comprendre les besoins des jeunes travailleurs et il a dit que personne ne peut refuser à la JOC le droit de faire connaître les problèmes des jeunes.

De son côté, le président de la JOC, M. Roland Quimet, a invité tous les jocos à participer à l'enquête que la JOC fera cette année sur les loisirs des jeunes. Mlle Thérèse Guévin, présidente nationale de la JOC, qui participera au prochain congrès mondial de la JOC à Rio de Janeiro, a invité les jocos à fraterniser avec les millions de jeunes travailleurs des deux sexes des pays sous-développés.

L'une de ces résolutions, adressée à M. René St-Pierre, ministre provincial des travaux publics et à M. D. J. Walker, ministre fédéral des travaux publics, demande aux gouvernements provincial et fédéral de coopérer à la construction d'un tunnel sous le fleuve, entre Québec et Lévis.

Une deuxième résolution adressée au premier ministre Lesage et au ministre de la production de la défense, M. Raymond O'Hurley, demande aux deux gouvernements de construire des abris collectifs pour la population en cas d'attaques nucléaires. Une dernière résolution prie la ville de Québec d'accorder des exemptions de taxe foncière aux citoyens qui construiront, en annexe à leur propriété ou en sous-sol, un ou des abris en cas d'attaques nucléaires.

Les promoteurs de la résolution font remarquer que ces travaux contribueraient à atténuer le chômage, à améliorer les communications entre les deux villes et, en cas d'attaques aériennes, le tunnel pourrait servir d'abri à la population de Québec et de Lévis.

Une troisième résolution adressée au premier ministre Lesage et au ministre de la production de la défense, M. Raymond O'Hurley, demande aux deux gouvernements de construire des abris collectifs pour la population en cas d'attaques nucléaires. Une dernière résolution prie la ville de Québec d'accorder des exemptions de taxe foncière aux citoyens qui construiront, en annexe à leur propriété ou en sous-sol, un ou des abris en cas d'attaques nucléaires.

dupuis

TRIOMPHE

dans le domaine

AUDITIF

LE PLUS NOUVEAU ET LE PLUS PETIT APPAREIL AUDITIF

SIGNET est un véritable bijou, il ne pèse qu'un huitième (1/8) d'once... se dissimule derrière l'oreille. Pourvu d'un circuit transistor miniature, il vous apporte tous les avantages de ZENITH AU SON VIVANT. Manipulation des plus simples. Pourquoi ne pas l'essayer et vous rendre compte par vous-même des merveilleux résultats obtenus avec SIGNET.

Test audiométrique (sans frais ni obligation). Entrez-vous-même.

Cordes et piles pour tous genres d'appareils. Réparation d'appareils de la plupart des marques.

RENDEZ-VOUS A DOMICILE SUR DEMANDE

Venez chez Dupuis ou téléphonez pour de plus amples renseignements.

COMPOSEZ VI. 2-5151, local 316

HYDRO-QUEBEC

DEMANDE

à son siège social à Montréal

DIPLOMES UNIVERSITAIRES

VÉRIFICATION - COMPTABILITÉ - ADMINISTRATION

EXIGENCES:

- âge minimum 25 ans.
- être licencié en sciences comptables, bachelier en sciences commerciales ou l'équivalent.
- au moins un an d'expérience pertinente.

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience, bénéfices marginaux.

S'adresser par écrit en joignant curriculum vitae à:

Division de l'embauchage,
Hydro-Québec,
107 ouest, rue Craig,
Montréal, Qué.

HYDRO-QUEBEC

DEMANDE

VÉRIFICATEURS INTERMÉDIAIRES ET SENIOR

Pour travailler aux chantiers de Carillon et Manicouagan.

EXIGENCES:

- âge minimum 25 ans.
- être licencié en sciences comptables, bachelier en sciences commerciales ou l'équivalent.
- expérience antérieure en vérification comptable.
- préférence accordée aux candidats connaissant le travail des chantiers de construction.

TRAITEMENT:

Salaire en fonction des qualifications et de l'expérience antérieure.

Supplément pour isolement.

S'adresser par écrit en joignant curriculum vitae à:

Division de l'embauchage,
Hydro-Québec,
107 ouest, rue Craig,
Montréal, Qué.

Appel aux lecteurs et amis du DEVOIR

pour l'automne...

GRAND CONCOURS D'ABONNEMENTS

C'est aujourd'hui, qu'il faut le faire!

Qui d'entre vous ne peut nous trouver au moins un nouvel abonné?

TARIF DES ABONNEMENTS	
CANADA	MONTREAL
12 mois \$16.00	12 mois \$20.00

Détachez et retournez ce coupon à

LE DEVOIR, C. P. 6033, MONTREAL 3, P. QUE.

Vous trouverez ci-inclus \$ en paiement d'un abonnement de mois au DEVOIR

à compter du

Nom

Adresse

Prrière d'écrire très lisiblement

Sollicité par :

NOM

ADRESSE

Chasseur, que la prudence accompagne tous vos pas!

Quand vous portez une carabine ou un fusil chargés, ne laissez rien au hasard. Sous aucun prétexte, votre vie ou celle de vos compagnons ne doit être mise en danger.

Une fois la chasse terminée, une fois le fusil vidé de ses balles et bien rangé dans le porte-fusils, alors seulement est-ce vraiment le temps de goûter les plaisirs de la détente en joyeuse compagnie.

Depuis plusieurs années la Maison Seagram publie des invites à la modération en toutes choses, y compris dans l'usage de l'alcool. Particulièrement en cette saison, nous vous conseillons la prudence, en vous rappelant que: "L'alcool et la poudre ne font jamais bon ménage".

LA MAISON SEAGRAM



Eaton rend hommage aux pays du Commonwealth

Une exposition de gala de deux semaines présente des marchandises et des attractions spéciales des pays du Commonwealth dispersés dans le monde entier

Une exposition de gala de deux semaines présentant des marchandises et des attractions spéciales des pays du Commonwealth dispersés dans le monde entier.

De 6 au 21 octobre

Cette année, les acheteurs EATON du CANADA se sont étroitement associés à ceux des bureaux d'achats EATON d'outre-mer pour explorer soigneusement les marchés des pays du Commonwealth. Des commandes importantes ont été placées dans ces pays pour de la marchandise destinée à compléter les assortiments déjà généralement vastes de marchandises canadiennes.

En collaboration avec les Ateliers commerciaux des Pays du Commonwealth, les Services de la Propagande et des Etalages d'EATON ont pu réaliser ce magnifique panorama d'exhibitions et d'attractions spéciales, le plus grand en provenance directe des pays du Commonwealth. D'une grande valeur documentaire, il sera d'un intérêt captivant pour les Canadiens de tous âges.

L'encouragement du commerce avec le Royaume Uni et les pays du Commonwealth est, naturellement, l'un des principaux objectifs de cette exposition, mais les divers étalages procureront aux Canadiens l'occasion de pouvoir se faire une idée plus complète sur la vie culturelle et industrielle, et d'avoir une plus grande compréhension de l'importance du Commonwealth et de l'esprit de collaboration qu'il exemplifie.

Bureaux d'achats

Depuis de nombreux mois, les acheteurs EATON de l'étranger ont été alertés par le programme intensif que représenterait cette Exposition du Commonwealth et des commandes importantes qu'ils auraient à placer. Ces représentants "sur place" d'Eaton, qui assument une étroite collaboration avec Eaton du Canada, passent tous leurs instants à scruter les meilleures sources quand il s'agit de trouver de la marchandise en tous genres pour Eaton; aussi ont-ils contribué pour une large part à réunir les attractions spéciales et les étalages d'un intérêt inhabituel qui émaillent de leur pittoresque cet événement fascinant.

Eaton prend un air de fête

Les décorateurs et les étalagistes Eaton ont passé des mois à élaborer ce panorama qui font faire aux Canadiens "Le Tour du Monde en 16 Jours", du 6 octobre au 21 octobre. Tout le magasin revêt un air international avec ses étalages aux couleurs flamboyantes. L'extérieur comme l'intérieur de ce grand magasin de la ville sera gaiement décoré. Le thème dominant, visible dès l'instant où vous y pénétrez, est le BLEU BLANC ROUGE qu'arboreront les drapeaux des pays du Commonwealth, drapeaux qui s'agitent le long des colonnes ou qui ornent le gala d'étalages. Les vitrines et les rayons dans tout le magasin sont également décorés pour créer une animation pleine d'entrain. Des pancartes et des étiquettes spéciales indiqueront à chaque éta-

ge la marchandise du Commonwealth et les Expositions et attractions spéciales.

Événements et attractions

Un programme intensif d'événements, d'expositions, d'activités, depuis des revues de mode et étalages d'alimentation, jusqu'à un éléphant vivant voyageant par "Avion", forment une exceptionnelle toile de fond pour cet extraordinaire événement commercial, et qui démontre de façon indiscutable pourquoi Eaton a la renommée d'être le CENTRE D'EXPOSITION-ACHATS DE MONTREAL. Certaines de ces attractions spéciales sont:

Res-de-chaussée

Une véritable vitrine de marchandise du Commonwealth, identifiées par des pancartes pittoresques et des étiquettes spéciales, complètes d'étalages similaires dans tout le magasin, qui guideront la clientèle vers une fascinante variété de marchandises canadiennes et autres du Commonwealth, spécialement réunies pour cette présentation dans tout le magasin.

Kiosque à journaux qui vendra des journaux et publications d'outre-mer, amenés par avion.

Exposition de denrées mettant en vedette des spécialités des pays du Commonwealth. Dégustation de thés et thés mixtes.

Ancienne boutique de confiserie anglaise offrant des bonbons "penny" savoureux.

Bureau touristique mondial avec le personnel de la BOAC en permanence et de représentants d'outre-mer.

Deuxième étage

Broderie d'Irlande et costumes folkloriques féminins irlandais.

Exposition de linge de maison chiffés, copies du linge de la Maison Royale.

Exposition de toges des Universités renommées d'Ecosse et d'Angleterre.

Caricatures de Punch — exposition de 80 dessins originaux.

Revue de mode de linages anglais — au Rayon des Tissus, les 12, 13 et 14 octobre, en collaboration avec l'Industrie des linages anglais (British Woolens Industry) et BOAC.

Troisième étage

"La cour des bijoux": exposition de copies de bijoux de la couronne et leurs descriptions.

Exposition de costumes: des reines à travers les siècles et d'uniformes militaires.

Quatrième étage

Porcelaine anglaise: Wedgwood et Minton Antique (Sir John Wedgwood sera à Montréal, le 16 octobre).

Cinquième étage

Éléphant "Raja le Petit" arrivant directement par Avion BOAC de l'Inde, et qui sera présenté aux "Pays des Merveilles" de Montréal, après l'Exposition du Commonwealth (Concours pour les enfants consistant à deviner le poids du petit éléphant). Également des oiseaux et animaux exotiques.

Bazar d'Orient mettant en vedette une grande variété d'articles des Indes, de Ceylan, du Pakistan et de Hong-Kong.

Ciné-théâtre projetant en permanence des films de voyage et documentaires sur le Commonwealth.

Spectacle sur scène: des danses écossaises (Highland), le tissage des Saris, orchestre "British West Steel Band".

Exposition des récifs "Grand Barrier": les caprices du corail des stations estivales d'Australie.

Salon de thé anglais avec service de thé et biscuits anglais.

Sixième étage

Exposition de tapis des "Vieux Maîtres" d'Angleterre, les tartans gallois et des tapis des Indes.

Neuvième étage

Spécialités du Commonwealth service tous les jours au menu du Restaurant Eaton.

Exposition de pièces rares du Musée "Edinburgh Castle".

Exposition de peintures irlandaises, de Maurice Wilks au foyer du neuvième étage.



Mme R. John Pratt, présidente de la section féminine de la campagne de souscription de l'Ecole nationale du théâtre du Canada, et Mme Roger Prud'homme, secrétaire-trésorière du comité. L'objectif de cette campagne nationale est de \$250,000. Le président national est l'hon. sénateur Mark Drouin, c.r., président du Sénat.

Conseil culinaire

Quelles sont les caractéristiques d'un pain réussi? Il y en a plusieurs. Tout d'abord, son apparence. La forme est aussi symétrique que possible, avec un dessus uniformément arrondi. Sa texture est veloutée et les yeux ou bulles d'air dans la mie sont petites et de grosseur régulière. Une fois le pain tranché, palpez-en la mie. Elle est douce et fine, sans avoir tendance à s'émietter. De plus, elle est tendre, souple et légèrement humide. On peut facilement la rompre pour en détacher un petit morceau. Pour ce qui est des pains de fantaisie, il faut faire attention à la répartition des ingrédients dans la pâte. Ceci veut dire que les fruits hachés ou les épices que l'on incorpore dans un pain ne doivent pas être tous amassés au même endroit ou à la surface.

RE : DECES DE MME ARMAND BROSEAU

Concernant le compte rendu des funérailles de Madame Armand Brosseau publié dans notre édition d'hier, c'est par erreur que les noms de M. et Mme P.P. Sabourin (Gilberte Brosseau) et de Mlle Marguerite Brosseau beau-frère et belles-sœurs de Madame Brosseau n'ont pas été mentionnés dans le dit compte rendu.



Petite robe chemisier dans la ligne classique avec deux versions de manches. Pour le travail et les courses en ville aussi bien que la fin de semaine à la campagne! Le patron imprimé No 9000 est offert pour les tailles 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 requiert 3 1/2 verges d'un tissu de 35 pouces de largeur. Ce patron est en vente au prix de .50 sous au Service des Patrons, "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.



Filles de la Sagesse en route pour la mission montfortaine de Papouasie. Ce sont, de gauche à droite, 1ère rangée: Soeur Isidore du Sacré-Coeur, Mère Emile de l'Enfant-Jésus, provinciale chargée de la mission, Sr Imelda de S.-François; 2e rangée: Sr Laurette de l'Immaculée, Sr Jacques du Calvaire, Sr Hélène du Coeur-Immaculé. Sr de la Trinité n'apparaît pas sur la photo.

THE - CAUSERIE CHEZ LES JICISTES

La Jeunesse Indépendante Catholique Féminine de Montréal fête en ce moment son 25ème anniversaire de fondation. A cette occasion, un thé-causerie aura lieu dimanche le 15 octobre de 2 h. à 5 h. à la salle Normand de l'hôtel Mont-Royal. Il y aura rencontre des anciennes, causerie par Mlle Anna-Maria Pigeon, psychologue, et message de S. Em. le cardinal Paul-Emile Léger.

Les anciennes Jicistes qui n'auraient pas reçu de convocation sont priées de considérer celle-ci comme personnelle et de nous faire parvenir leurs noms et adresses le plus tôt possible, au Secrétariat de la J.I.-C.F. 1207, rue St-André — Avenue 8-4261 — Local de la J.I.-C.F.

Défense contre le cancer

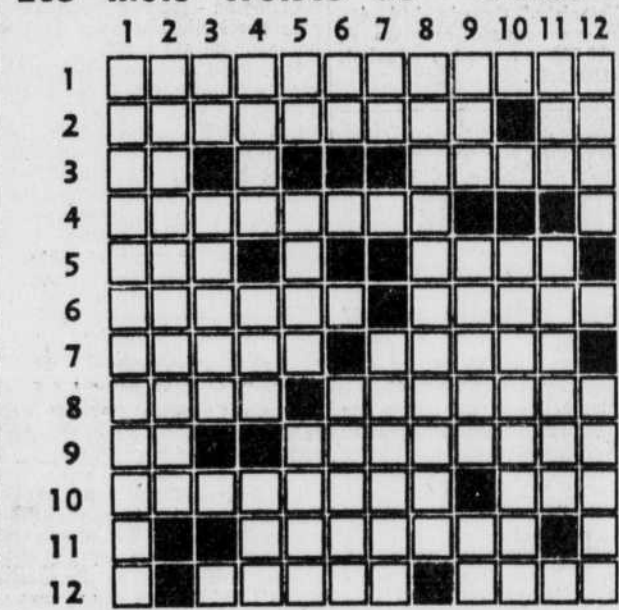
L'organisme humain semble avoir mis au point des mécanismes de défense contre le cancer déclenchés par des chercheurs des services médicaux aux Anciens combattants.

Ils ont trouvé que certaines portions des cellules humaines semblent déclencher la résistance de l'organisme devant deux types de cancer. Ces mécanismes de déclenchement expliquent peut-être pourquoi les cobayes volontaires enregistrent une augmentation des anticorps quand on leur fait une injection avec un liquide contenant des cellules de tumeur prélevées sur eux.

JUBILE AU COUVEN DE MARIE-REPARATRICE

Parmi les cérémonies qui marqueront, du 11 au 17 octobre, le cinquantième anniversaire de fondation du couvent de Marie-Reparatrice, 1025 boul. Mont-Royal ouest, celle de la messe pontificale par S. E. le Cardinal Léger, dimanche soir, 15 octobre à 8 h. 30, sera le point culminant de ces fêtes jubilaires. Toutes les personnes qui ont fait partie des oeuvres du couvent sont invitées à prendre part à l'une ou l'autre des manifestations de ce jubilé.

Les mots croisés du "Devoir"



HORIZONTALEMENT

- 1—Qui veut mettre fin à la guerre
- 2—Du pays — Qui ne cache rien
- 3—Note — Chemin dans une propriété
- 4—Propriétaire, en général, de ses navires
- 5—Qui n'est pas passé au feu — Onéreux
- 6—Effaré — Partie d'horoscope
- 7—Qui sert — Ancien premier ministre de France
- 8—Fait feu — Qui s'apparente aux animaux
- 9—Voyelles — Qui peut mettre fin à la vie
- 10—Obéissance aveugle aux tendances — Article
- 11—S'oppose à
- 12—Animaux de bât — Ventile

VERTICALEMENT

- 1—Il ne craint pas les courants d'air
- 2—Erreur
- 3—Préfixe — Imiter le boeuf
- 4—Prénom — Bière anglaise — Epouse du fils
- 5—En file — Poids de l'emballage — Sirop naturel
- 6—En tige — Relief
- 7—Démonstratif — Autorisé
- 8—Révolutionnaires aux moy-

ens dangereux

- 9—Ideologie — Sentiment de confusion — Possessif
- 10—Ecorchée
- 11—Singulier — Relative à un souverain
- 12—Course précipitée — Agile

Solution d'hier

- Horizontalement: —
1—RETROSPECTIF
2—EN — BIERE
3—SVELTESSE — DI
4—PARIA — AFIN
5—RHONTES — RE
6—CISEAU — TETE
7—TRIA — RAMONER
8—OISIVETE
9—NR — PILES
10—UN — EPIDEMIES
11—SIS — IDEE — ES
12—EDITEE — SU — TU

- Verticalement: —
1—RESPECTUEUSE
2—ENVAHIR — NID
3—EROSION — SI
4—LINEAIRE
5—TATA — PIE
6—SBE — EURIPIDE
7—PISTE — AVIDE
8—EES — MELEES
9—CREA — TOTEM
10—TE — FRENESIE
11—DIETE — EST
12—FOIN — ERRES

INCOMPARABLES DEUX NOBLES LIQUEURS

La Grande Liqueur Française

Bénédictine

La liqueur d'après-dîner fabriquée depuis plus de 400 ans à Fécamp, France

Une liqueur au goût plus sec

B et B

La saveur exquise de la Bénédictine mariée au superbe bouquet du Cognac



Importé de France

Pour votre digestion, buvez

Les LITHINES du Dr. GUSTIN

Une eau de régime Alcaline Economique — recommandée pour affections du foie, des reins, de l'estomac et de l'intestin. L'eau qui est bienfaisante

début de la série

PREMIER PLAN

ce soir à 10 heures

PIERRE DANINOS

CANAL

2

RADIO-CANADA

POUR VOUS, MADAME...

LE CALENDRIER DES ÉMISSIONS FÉMININES

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
3H.00	REVUE DE LA MAISON	MADemoiselle DE PARIS	VOTRE CUISINE MADAME	CASSE-TÊTE	L'ÉTERNEL FÉMININ
3H.30	UNE ÉTOILE M'A DIT	LA MARGUERITE	VOTRE CUISINE MADAME	RÉFLEXION FAITE	ACTUALITÉS FÉMININES

CANAL

2

RADIO-CANADA

La B. de Commerce Canadienne-Impériale traite des pays sous-développés

POTINS FINANCIERS

La réduction du taux d'escompte de la Banque d'Angleterre de 7 à 6 1/2 p.c. a provoqué une hausse sur la Bourse de Londres, hier. La reprise des ferroviaires n'a pas fait long feu à Wall Street et toute la liste s'en ressentait en fermeture. Sur les Bourses de Montréal et de Toronto, les fluctuations paraissent nerveuses.

Selon The Bank Credit Analyst, publiée par Boston's Family & Co., la position fondamentale des affaires demeure saine. Tout indiquerait que ces dernières continueraient de s'améliorer en 1962 et probablement en 1963. Mais, les stocks n'auraient donc pas encore atteint leurs sommets, d'où la nécessité de considérer la lourdeur récente de la liste mobilière comme temporaire, pouvant toutefois durer encore quelques semaines, cette lourdeur serait plutôt psychologique qu'attribuable à des facteurs fondamentaux.

Lowney Walter M. Co. Ltd. a eu un profit net de \$335,164 durant l'exercice clos le 30 juin 1961 vs \$673,115 précédemment. Cette baisse de 50.2 p.c. reflète des ventes moindres et les frais de déménagement de Montréal à Sherbrooke.

Il n'y aurait rien de fondé au sujet des rumeurs circulant dans certains cercles financiers à l'effet que Québec changeait de mains. Tout au contraire, disposant d'un personnel plus nombreux et de services améliorés, cette entreprise contrôlée par les notres entend aller de l'avant, d'autant que ses routes aériennes le long du St-Laurent et dans l'Angave sont très bien desservies, contrôlant, ainsi, au développement de plus en plus marqué de ces régions.

Laurentine Acceptance Corporation Ltd a réalisé des recettes nettes de \$1,072,683 durant l'exercice clos le 30 juin 1961 vs \$743,415 au cours de l'exercice antérieur.

COMMENTAIRES SUR

L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

On pourra transiger des mardi prochain sur les nouvelles actions de Coronation Credit Corporation

Sous réserve d'approbation par les actionnaires, lors d'une assemblée qui sera tenue aujourd'hui, d'une résolution spéciale fractionnant les actions ordinaires de Coronation Credit Corporation Ltd. à raison de 3 actions pour chaque action détenue et augmentant le capital-actions autorisé à 2,000,000 d'actions, sans valeur au pair, et sous réserve de l'émission du certificat de registre de la loi des compagnies de la C.B., 1,046,160 actions nouvelles fractionnées, sans valeur nominale, seront négociables sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à partir du 10 octobre. À la suite du fractionnement, il y aura en cours et en circulation un total de 670,170 actions. Leur symbole sur le téléscripteur sera "CC NE". Les actionnaires inscrits le 12 octobre recevront des certificats d'actions additionnelles le 20 octobre. Les actions se vendront ex-distribution à l'ouverture de la Bourse de Montréal mardi, le 10 octobre, et lors de toute transaction le ou après cette date, la livraison ne couvrira que le 1/2 des actions vendues, le solde étant sur la base conditionnelle à leur émission; leur livraison étant complétée lorsque les actions additionnelles auront été reçues par l'actionnaire enregistré.

Les actions de Beatty Bros. Limited se vendront ce matin ex-distribution

Les actionnaires de Beatty Bros. Ltd., lors d'une assemblée tenue le 30 septembre, ont approuvé un règlement subdivisant et reclassifiant les actions ordinaires et augmentant le capital-actions de la compagnie au moyen de la création de 417,000 actions privilégiées, d'une valeur au pair de \$12 chacune. Des lettres patentes supplémentaires qui seront émises et datées du 12 octobre, fractionneront les 417,000 actions ordinaires en circulation en 834,000 actions, sans valeur nominale, dont 417,000 seront classifiées comme actions de la classe "A", sans valeur au pair, et le solde, soit 417,000 actions, seront classifiées comme actions ordinaires, sans valeur nominale ou au pair. Les clauses du règlement prendront effet lors de l'émission, le 18 octobre en faveur des actionnaires inscrits le 11 du même mois, d'une nouvelle action de la classe "A" pour chaque action ordinaire en mains. Les actions ordinaires de la compagnie se vendront ex-distribution à l'ouverture de la Bourse Canadienne, ce matin.

1ère assemblée de la Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël

La Chambre de commerce et d'industrie Canada-Israël a tenu, hier, sa 1ère assemblée générale à l'Hôtel Sheraton-Mt-Royal. Cette réunion fut suivie d'un dîner, avec allocutions par son Excellence l'ambassadeur d'Israël, Mr. Yacov Herzog, par M. Marc A. Lamoureux, président de la Canadian Commercial Corporation d'Ottawa, par M. le docteur Y. Foeder, président de la Banque Leumi, et par M. Sam Steinberg, de la firme de la finance assistèrent au dîner. Incidemment, Canada-Israel Development Limited, patronné par maints hommes d'affaires en vedette au pays, a fait parvenir, ces jours-ci, sa première lettre à ses actionnaires. Son président, M. Samuel Bronfman, fait remarquer que la compagnie déterminera quelle participation elle entend prendre dans telles ou telles entreprises et aussi quels moyens prendre pour activer la capacité productive du pays. Le capital-actions de cette entreprise est de 5,000,000 d'actions sans valeur nominale, dont 4,950,000 sont offertes au public en unités de 1,100 actions, au prix de \$1.100 l'unité. Plus de \$1,700,000 ont déjà été souscrits dans notre ville seulement et on projette d'en offrir sur le marché de Toronto.

En marge des taux d'intérêt et de l'activité sur notre marché des obligations en septembre

Les émissions des gouvernements fédéral et provinciaux, des municipalités et des entreprises corporatives canadiennes, lancées en septembre sur notre marché, ont atteint les \$363,677,480, comparativement à \$324,558,136 durant la même période l'an dernier, selon ce qui ressort d'une compilation que la maison de valeurs de placements bien connue Wood, Gundy & Company Limited, vient de rendre publique. Il en ressort donc que le total pour les 9 premiers mois de cette année a atteint les \$2,282,365,371, à rapprocher de \$2,370,945,526 durant le même espace de temps l'an dernier. Quant aux obligations à courts termes, elles figurent à \$900,000,000 vs \$4,974,000,000. Le gros des émissions lancées depuis le début de l'année, le furent sur le marché canadien, puisqu'il n'y eut que \$109,020,000 d'offertes sur le marché américain au cours de la période s'étendant de janvier à septembre inclusivement, contre \$220,723,000 durant la même période l'an dernier. En marge de ces données et vu l'interdépendance des économies canadienne et américaine nous tenons à faire remarquer qu'il y a une tendance aux E.U. à baisser les taux d'intérêt pour les prêts hypothécaires, en vue de stimuler l'industrie de la construction, mais la First National City Bank de N.Y. met le gouvernement américain en garde contre toute tentative d'abaisser les taux monétaires, car, l'abaissement des fonds disponibles, car le monde des investisseurs recherchent alors un champ d'action plus profitable.

Marcel CLEMENT

A L'ASSURANCE VIE DESJARDINS



CLAUDE TROTTER

L'Assurance-Vie Desjardins a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Claude Trotter au poste d'instructeur-gérant du bureau régional de Montréal-Ouest. A l'emploi de l'Assurance-Vie Desjardins depuis 1957, M. Trotter était instructeur-gérant du bureau régional de l'Ouest, à Hull.

Bourse de Toronto

Effacement des cours en fin de séance sur le marché minier.

TORONTO PC — Les spéculations sont passées vivement à l'action hier au milieu d'une forte activité.

Area Mines, Lake Dufault, Wiltsey - Coughlan, Headway, Red Lake, Douglas Lead and Zinc et McWaters Gold ont suscité un fort courant d'intérêt. Les quatre premières mines plus haut mentionnées ont été les stocks les plus en demande. Area accusait la plus lourde perte, cédant 35 cents sur un déplacement de 174,350 actions.

Canadian - Ingersoll Rand a été plus particulièrement en faveur, haussant de \$2 à \$3.

U.S. Ford s'est hissé à un nouveau sommet, \$112, à la faveur d'un gain de \$3.

Les denrées alimentaires, les banques et institutions financières et les pétrolières ont cédé mais ont fait bonne contenance.

Noranda, Ventures, International Nickel, Opemiska, Hudson Bay Mining and Smelting et Falconbridge accusaient des gains allant jusqu'à 50 cents.

À noter... Anglo Canadian P. & P. Co. paiera, ce matin, 50 cents par action à ses actionnaires.

La Bourse Canadienne et la Commission des valeurs mobilières de Québec ont accepté l'avis de mise en liberté de 210,000 actions ordinaires de Paudash Mines Ltd., détenues sous écriture par la National Trust Co. de Toronto.

La Bourse Canadienne a été avisée que Ingersoll-Rand Co. offrira, le 5 octobre, d'acheter toutes les actions en cours de Canadian Ingersoll-Rand Company Ltd., au prix de \$60 l'action, fonds canadiens. Ce serait la 3e entreprise canadienne susceptible de passer aux mains des Américains, puisque Dominion Insurance et Agnew-Surpass Shoe Stores seraient déjà en pourparlers à ce sujet.

Moore Corporation fait de bonnes affaires cette année, au dire d'un officiel et ses recettes nettes seraient aussi bonnes que celles de 1960. La rumeur de l'entrée possible de l'International Business Machine dans la même ligne expliquerait la lourdeur des titres de la première compagnie et l'avance de ceux de la seconde, hier, à la bourse. La concurrence est le lot des entreprises progressives, naturellement.

Crown Zellerbach Canada Ltd. vient d'acquiescer Collision Paper Co.

Chesapeake & Ohio Ry. a eu un revenu net de \$3,281,000 en septembre.

M. Marcello Egidio, délégué de l'Italie au Canada, annonce l'ouverture prochaine d'un bureau à Vancouver, en plus de ceux à Montréal, Ottawa et Toronto.

50,000 actions ordinaires additionnelles d'Hydra Exploration Ltd., à 25 cents, ont été émises à la suite de l'accord de souscription et d'option en date du 28 février 1961. Il y a donc 3,100,000 actions en cours.

17,285 actions additionnelles de l'Imperial Oil Ltd. ont été émises en vertu du plan stimulateur d'options en cours, d'où maintenant 31,538,348 actions entre les mains du public.

9,932 actions additionnelles de l'International Nickel Co. of Canada Ltd. viennent d'être émises en vertu du plan d'option en faveur de ses employés, d'où maintenant 29,337,899 actions, émises et en circulation.

300 actions privilégiées, participantes, additionnelles de l'Iroquois Glass Ltd. ont été émises en faveur de Financial Investment Co., "Fininco", société anonyme de gestion. Il y a donc maintenant 461,166 actions, émises et en circulation.

2,250 actions additionnelles ordinaires de Johns-Manville Corporation ont été émises, à la suite du plan d'option en faveur des employés de la compagnie, d'où maintenant 1,522,377 actions en cours.

Dans son bulletin d'octobre

"Quel que soit le montant de l'aide économique étrangère qu'ils reçoivent, les pays sous-développés doivent avant tout s'aider eux-mêmes s'ils désirent réellement améliorer leur niveau de vie et lutter contre le paupérisme," déclare le dernier numéro de la Lettre commerciale de la Banque de commerce canadienne impériale.

"C'est en augmentant l'épargne privée et les exportations, et en créant des conditions favorables qui sauront attirer les capitaux étrangers privés, que les pays sous-développés parviendront à résoudre leurs problèmes. L'aide économique extérieure ne peut jouer qu'un rôle de cristallisation," ajoute la Lettre.

"Pour qu'un pays sous-développé se développe pleinement, il faut que sa population toute entière le désire et y travaille. La Lettre mentionne également la possibilité d'aider les pays sous-développés au moyen

d'ententes internationales qui favoriseraient leurs exportations. Mais la Lettre précise qu'il n'existe que trois ententes de ce genre, pour le blé, le sucre et l'étain, et qu'elles ont nécessité des négociations extrêmement laborieuses.

L'aide économique aux pays sous-développés peut donc être utile, mais seulement dans la mesure où elle créera dans ces pays le désir de travailler eux-mêmes au développement de leurs ressources.

Bon trimestre pour John Labatt Ltd

Augmentation de 8% dans le chiffre d'affaires

M. J. H. Moore, président de John Labatt Limited, annonce que le chiffre d'affaires et le bénéfice de la société ont augmenté au cours du premier trimestre terminé le 31 juillet 1961.

Son chiffre d'affaires de \$23,900,000 représente une hausse de 8% sur celui de \$22,058,000 un an plus tôt. Son bénéfice a augmenté de 5% en passant de \$1,334,000 ou 53 cents l'action à \$1,403,000 ou 57 cents. Au cours de cette période, l'ensemble de l'industrie a connu une hausse marginale tandis que le volume de Labatt's a augmenté de presque 6%.

Les réserves d'amortissement tirées à même les profits étaient de \$673,000, soit \$121,000 de plus que celles d'un an plus tôt. La hausse provient des grands travaux complétés aux usines de Montréal et de Winnipeg.

Bourse de Montréal

La liste locale résiste difficilement aux pressions des ventes

MONTREAL PC — La Bourse de Montréal et la Bourse Canadienne présentaient une allure irrégulière hier avec une tendance à la hausse.

Les gains avaient prédominé sur les pertes dans la proportion de 89 contre 68 et 106 gagnés étaient inchangés. Dans le secteur des papiers, Bathurst B. Price et International Paper accusaient des gains fractionnaires.

Dans le compartiment des services publics, Quebec Power et Bell Telephone ont haussé respectivement de 3/4 et 1/2. Provinciale a haussé de 3/4 à 44 3/4 dans le secteur des banques.

Dans le secteur des industrielles, Canadian - Ingersoll Rand a haussé de 22 à 58 par suite de l'offre faite par Ingersoll d'acheter les actions de Canadian Ingersoll à 60 cents pièce.

Canada Steamship a haussé de deux points à 62 et A. V. Roe de 5/8 à 7 5/8 sur un déplacement de 15,000 actions.

Traders Finance A. Laurentide Finance A. Ogilvie et Interprovincial Pipeline ont également progressé.

Dans le secteur des mines, Ventures a gagné 1 1/2, Falconbridge 1 1/4, Labrador Mining 1/2, Quebec Lithium 25 cents et New West Amulet un cent.

Asbestos and International Nickel accusaient des gains fractionnaires dans le secteur des métaux communs.

Les affaires ont porté sur 137,300 valeurs industrielles et sur 458,600 actions minières et pétrolières.

Du cuivre pour BRINCO

A Terre-Neuve, au dire de son président

Les indications recueillies récemment sur les terrains détenus par British Newfoundland Corporation à Whalesback Pond, à Terre-Neuve, permettent d'affirmer que la compagnie pourrait développer un important gisement de minerai de cuivre, a déclaré M. H. Greville Smith, à l'assemblée annuelle de la compagnie tenue en fin de semaine dans la métropole.

M. Smith a précisé que la direction de la compagnie doit maintenant décider si elle peut et doit poursuivre ses recherches en vue de déterminer avec plus de précision l'importance du gisement. Des travaux sont actuellement conduits sur cette propriété par British Newfoundland Exploration Ltd., une filiale de Brinco et Anglo American Corporation of South Africa Ltd.

M. Smith a aussi mentionné que les travaux d'aménagement conduits à Twin Falls, sur la rivière Hamilton, ont progressé tel que prévu et que l'énergie pourra être reçue à Wabush Lake au mois de juin.

M. Smith a aussi révélé que la compagnie dispose actuellement de fonds suffisants pour poursuivre son programme de recherches minières.

Cours des grains

WINNIPEG PC — Les prix ont décliné hier au milieu d'une faible activité.

Le lin a cédé du terrain, mais a suscité un certain intérêt sur les marchés d'outre-mer.

L'avoine et l'orge accusaient des pertes fractionnaires. Il en a été de même du seigle.

Les prix du blé de toutes catégories étaient inchangés.

Devon-Palmer Oils Ltd. pour le semestre terminé le 31 juillet, 1961: déficit net de \$471,625 au regard de \$271,000 pour la période correspondante de l'exercice précédent.



La vignette ci-dessus représente M. Paul-D. Normandeau, Ing. (à gauche) vice-président et directeur général de A. Belanger Ltee, en train de discuter avec le colonel Maurice Forget (au centre), de la maison d'agent de change Forget & Forget, membres des Bourses de Montréal et Canadienne, et M. Julien Racine, de l'amalgamation de A. Belanger Ltee et Defrostomat Co. Ltd — M. Racine en était le président. Cette dernière entreprise devient une division de A. Belanger Ltee, propriété de la Corporation d'Expansion Financière depuis l'automne dernier. M. Maurice Forget est président de cette dernière institution et M. Jacques Melancon, vice-président administratif.

Baisse du taux d'escompte de la Banque du Canada

OTTAWA — Le taux d'intérêt moyen sur les billets du Trésor émis cette semaine par le gouvernement à échéance de 91 jours est tombé à 2.57 pour cent, de 2.59 qu'il était la semaine dernière.

Le taux, qui est un indice des conditions du marché à court terme de l'argent, avait été à la hausse pendant les quatre semaines précédentes.

Le taux d'intérêt de la Banque du Canada, qui est fixé à un quart d'un pour cent au-dessous du taux des billets du Trésor, est descendu de 2.84 à 2.82.

La Banque a annoncé que les \$95,000,000 de l'émission des billets venant à échéance dans 91 jours ont été vendus par voie de soumission à un prix moyen de \$99.364, ce qui donne un rendement moyen de 2.57 pour cent. Le prix moyen de la semaine dernière était de \$99.359, avec un rendement moyen de 2.59.

La Banque a également annoncé la vente de \$25,000,000 de billets venant à échéance dans 182 jours à un prix moyen de \$98.604. Le rendement moyen est de 2.84 pour cent. Le prix moyen de la semaine dernière était de \$98.579 et le rendement moyen de 2.89 p. cent.

Fruits et légumes

Prix payés aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au Marché Central. Ces prix sont fournis par le Ministère provincial de l'Agriculture, Service de l'horticulture, division de l'inspection, 306 rue Craig est, Montréal.

POMMES — Wealthy 1.25-1.50, Wolf River 1.75-2.25, Lobo 2.00, McIntosh 2.00-2.50; "C" 1.50, pommettes 3.50, Peerless 1.50-1.75, tombées 1.00-1.25 le boisseau.

AIL — 35-40c la tresse.

AUBERGINES — 2.25-3.00 le boisseau.

BETTERAVES — 40-50c la doz. de pqt; \$1.90-1.25 le sac de 50lb.

BLE D'INDE — 25-30c la doz. BROCOLI — 1.75-2.00 la doz. CAROTTES — 35-40c la doz. de pqt; \$1.90c, 1.00 les 50lb.

CELERI — de 75c à \$1.00 la doz.; 1.50-2.00 le cagot.

CHOUX — 65-75c le cagot ou le sac de 50lb.; choux rouges 1.00-1.25; frisés 1.25; choux chinois 1.00 la doz.

CHOUX FLEURS — 1.00-1.25, petits 75c la doz.

CHOUX de BRUXELLES — 3.50 les 16 pintes.

CONCOMBRES — 2.50-3.50 le boisseau, à mariner ou dill 3.00-4.00 le boisseau.

COURGES — Marrow 1.00, Hubbard 2.00-2.50 la doz. Pepper 1.75-2.00 le boisseau; citrouilles 2.00-2.50 la doz.

FEVES — Jaunes ou vertes 2.50-3.00 les 20lb.

EPINARDS — 90-1.00 le boisseau, 2.00 les 12 celles de 10 oz.

LAITUE — en feuilles 1.00-1.25 pour 2 doz; Iceberg 2.00-2.75 le cagot de 18; chicorée ou escarole .75-1.00 le cagot.

MELONS — Oka, de 3.00 à \$5.00 le cagot.

NAVETS — \$1, 1.00-1.25, no 2, 75c les 50lb.

OIGNONS — 40-45c, la doz. de pqt, no 1, petits 1.25, no 1 3/4 minimum 1.50-1.75, type espagnol 2.00-2.25 les 50 livres.

PANAIIS — 2.00-2.50 le boisseau.

PERSIL — 35-40c la doz. de paquets.

PATATES — No 1, 85c-1.00; no 2 ou de terres noires, 70-75c les 75 lbs; 65-70c les 50 livres; 20c les 10 livres.

PIMENT — vert doux 1.50-2.00 le boisseau, 1.00 la bte, fort 1.00 les 6 pintes.

POIREAUX — 40-50c la doz.

ROSMARIN — 25-30c la dz. pqt.

TOMATES — rouges 1.00-1.25, roses 1.25-2.00, vertes .70c la boîte.

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 40.40 NF hier, sur le marché libre de l'or français. L'aigle, pièce d'or américaine de \$10, cotait 109.60 NF.

Bon semestre pour Investors Syndicate

Ventes d'actions d'Investors Growth Fund et Investors Mutual, nombreuses

Pour les six premiers mois de l'année, les affaires de Investors Syndicate ont marqué des progrès continus dans toutes les phases des activités de placement. C'est ce qui fait ressortir le rapport semestriel aux actionnaires de cette société.

Les ventes d'actions de Investors Mutual et de Investors Growth Fund ont connu une augmentation notable pendant que le volume des certificats d'apport s'est maintenu au même niveau élevé qu'en 1960, de sorte que dans l'ensemble, les affaires de l'organisation ont atteint un nouveau sommet au cours des premiers six mois de 1961.

On sait que vers la fin de 1960, la compagnie a acquis le contrôle de The Western Savings and Loan Association. Le profit net de l'organisation, après paiement des impôts, a été pour la première moitié de l'année de 97c par action à comparer à 71c pour l'autre moitié. Les dividendes payés jusqu'ici cette année, y compris 45c versés aux actionnaires à la fin de septembre s'élève à 85c. C'est là une augmentation de 10c par action sur le total versé l'an dernier à pareille date.

Cours du dollar

Le dollar américain était à une prime de trois pour cent en devises canadiennes, inchangées, hier, à la fermeture.

La livre sterling était inchangée à \$2.89 7/8.

Dollar américain: offert \$1.03 demandé \$1.03 1-32.

NEW-YORK — Le dollar canadien a baissé de 1-64 à 97 3/32 hier au regard de 97 5/64, jeudi dernier.

La livre sterling a baissé de 3-64 à 2.81 1/2.

CANADA STEAMSHIP LINES LIMITED

Actions p. illéguées Avis de dividende

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende de trente et un cents et quart (31 1/4 cents) par action sur les actions privilégiées de Canada Steamship Lines Limited a été déclaré payable le 2 janvier 1962 aux actionnaires dont les noms figurent dans les registres à la fermeture des bureaux le 1er décembre 1961.

Par ordre du Conseil, le secrétaire-trésorier, W. G. BLACK.

MONTREAL, P.Q., le 3 octobre 1961.

A. Renaud & Cie Liée

Courtier en valeurs

Commandes exécutées sur tous les marchés

200 ouest, rue St-Jacques Montréal — VI. 4-2886

ECONOMISTE

Une organisation internationale de recherches requiert les services d'un économiste bilingue pour s'occuper du service des statistiques et aider à la préparation d'articles et études pour publication. Position permanente. Occasion de démontrer ses aptitudes dans un petit groupe. Ecrire en mentionnant instruction, expérience et salaire désiré à:

CASE 216, "LE DEVOIR"

CREDIT DU NORD INC.

Valeurs de Placement

Offre actuellement les valeurs suivantes:

CITE DE ST-JEROME

5 1/2 %

avec échéance de 1972 à 1981 inc.

COMMISSION SCOLAIRE ST-MAURICE

DE BOIS-FILION

5 1/2 %

avec échéance de 1972 à 1981 inc.

Prix sur demande

CREDIT DU NORD INC.

J.A. Lapointe, président

57 ouest, rue St-Jacques, Chambre 410, Montréal VI. 4.9371

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE										
	Ventes	Haute	Bas	Par. Net	Cm		Ventes	Haute	Bas	Par. Net
Al	800	329	39	30	-1 1/2	Al	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
Br	210	325	28	25	-1 1/2	Br	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
Cl	725	327 1/2	46 1/2	47 1/2	+3 1/2	Cl	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
Co	2169	328 1/2	28 1/2	28 1/2	-1 1/2	Co	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
Cr	210	325 1/2	28 1/2	28 1/2	-1 1/2	Cr	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
St	2130	324 1/2	33 1/2	34 1/2	+1 1/2	St	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
Steel	475	320 1/2	20 1/2	20 1/2	-1 1/2	Steel	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	275	324 1/2	24 1/2	24 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
Mon	1290	348 1/2	48 1/2	48 1/2	-1 1/2	Mon	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
CN	220	366 1/2	66 1/2	66 1/2	-1 1/2	CN	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
P	110	35 1/2	5 1/2	5 1/2	-1 1/2	P	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
Ph	2415	328	37 1/2	38 1/2	+3 1/2	Ph	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
Phone	2121	350 1/2	55 1/2	56 1/2	+1 1/2	Phone	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
S	120	350	50	48 1/2	-1 1/2	S	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
Sir	75	353 1/2	53 1/2	53 1/2	-1 1/2	Sir	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
Tr	800	365	65	65	-1 1/2	Tr	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	120	355 1/2	55 1/2	55 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	2458	323 1/2	32 1/2	32 1/2	-1 1/2	W	1000	327 1/2	32 1/2	32 1/2
W	210	352 1/2	52 1/2	52 1/2	-1 1/2	W	1000	327		

Statistiques combinées des deux parties

Joey Jay est brillant dans les impasses - Belle performance de Chacon - Yogi Berra sauve un blanchissage à son club mais commet une erreur de trois buts - Les trois prochaines joutes à Cincinnati à partir de samedi.

NEW-YORK — Joey Jay, le premier à monter dans les majeures en partant de la petite ligue, a aidé hier les Redlegs à égaliser les chances dans la Série Mondiale, alors que les Yankees ont dû baisser pavillon au compte de 6-2, devant plus de 63.000 spectateurs. Le sommaire officiel de la joute ne donne que trois erreurs aux Yankees mais ils se sont aussi rendus coupables de trois erreurs d'omission.

Le rapide Elio Chacon, remplaçant Don Blasingame, a brisé l'égalité de 2-2, à la cinquième manche, en profitant d'un instant de confusion du receveur Elston Howard. Ce fut le point tournant de la rencontre. Tout alla de mal en pis lorsque la stratégie suivante du géant Ralph Houk échoua et d'un but sur ballés intentionnellement fournies à John Edwards, le frappeur de 187, l'occasion de réussir son premier coup de la Serie, à la sixième manche.

comptèrent leur quatrième point, Wally Post y alla d'un double. Gene Freese fut gratifié par un tirage en force et profitait pour cogner un simple opportun qui fit croiser le marbre à Post.

A la huitième, Arroyo donna un but sur balles à Frank Robinson. Lorsque Coleman frappa la balle aux pieds du lanceur des Yankees, Arroyo fit un mauvais lancer à Skowron et Robinson se rendit au marbre sur le coup-sûr et sur l'erreur.

de Luis Arroyo. Puis Wally Post frappa une longue chandelle que Yogi Berra perdit dans les rayons du soleil pour faire compter le dernier point de la partie.

Fred Hutchinson a annoncé que **Bob Purkey**, (16-12) était son choix pour la prochaine partie. Son adversaire sera **Bill Stafford** (14-9). **Jim O'Toole** rendrait au monticule dimanche.

Les **Redlegs** ont exécuté deux brillants doubles-jeux, tous

Les Redlegs ont exécuté deux brillants doubles-jeux, tous

Elio Chacon a pris sur lui de courir du troisième but jusqu'au marbre, aujourd'hui, lorsque le receveur a échappé un troisième lancer; et ceci a donné aux Reds de Cincinnati une avance qu'ils ne devaient plus perdre par la suite. Par ce triomphe ils ont égalé les chances dans les séries de 1961.

dans la zone des bonnes balles;
mais on ne sait jamais avec un

Jay déclara qu'il s'était servi de balles glissantes et tombant basses, quelques fois de balles rouges recevant des Reds avoua que les balles glissantes de Jay avaient été son meilleur atout.

	Ligue Américaine	P	Cs	P	R	A
New York,	Richardson, 2B	4	0	1	0	2
Kubek, AC		4	0	1	0	1
Morris, CG		4	0	1	0	1
Berra, CG		4	1	2	2	4
Flanchar, CD		4	0	0	0	0
Hovland, 1B		4	0	0	0	0
Skowron, 1B		3	0	0	0	8
Boyer, 3B		2	0	0	0	7
Terry, 2B		0	0	0	0	0
A-Lopez		0	0	0	0	0

Arroyo, L	0	0	0	0	1	0
B-Gardner	1	0	0	0	0	0
TOTAUX	30	2	4	2	27	9

A-But sur balles pour Terry à la 1^{re} manche
 B-Frappé pour Arroyo à la 3^e manche

Coleman déclara ensuite que son coup de circuit avait été pour lui la sensation de sa carrière. «Cependant je dois avouer que je m'attendais à cette balle que m'a lancée Terry; aussitôt frappée, j'étais sûr que ça voulait dire plusieurs "buts". Je n'ai pu réaliser que j'étais en

	ML	CS	P	PM
Jay (G)	9	4	2	2
Terry (P)	7	6	4	2
Arroyo	2	3	2	1

Ruts sur balles par — Jay 6

Au sujet de la tenue de Maris au bâton, Hutchinson a déclaré: "Rien de spécial à déclarer: il a tout simplement rencontré de très bons lanceurs!" Maris court encore après son premier coup sûr des séries.

Hutchison a semblé très confiant à la suite de ce triomphe de son équipe; surtout si l'on songe que toutes les parties suivantes, les 3 prochaines, seront jouées à Crosley Field.

CINCINNATI

YANKEES

AGE PAR MA

Umont, Don

NEW-YORK. — Tous vinrent pour voir les M et M mais tous retournerent en chantant les louanges de Clete Boyer. C'était son deuxième jeu spectaculaire de la partie à la suite d'un arrêt sensationnel au dépens de Gene Freese dans la

Cependant, la tête du troisième but des Yankees trônaient non seulement des applaudissements d'une foule de 62.397 spectateurs, mais aussi d'un coup de Wally Pott à la suite d'une collision survenue à la cinquième manche. En plus d'un million de téte il avait une levée facile.

Boyer se qualifie son arrêt sur le coup de Dick Gernert à la huitième comme le meilleur de sa carrière. Il aimerait bien avoir une photo souvenir de cet exploit qu'il chérît plus que tout autre.

2e manche.

Quant à Mantle, qui a surveillé la partie de l'abri des joueurs, il a révélé qu'il ne serait pas capable de jouer aujourd'hui, car il ne peut frapper du côté gauche, ni lancer, ni courir.

Pour ce qui est de Maris, qui n'a frappé aucun coup sur les quatre apparitions, il a dit se sentir en pleine forme malgré son impuissance. Pour lui, la tension des Séries Mondiales était pratiquement nulle après ce qu'il avait connu pendant la saison.

L'instructeur Perry Moss, des Alouettes de Montréal, a accusé, le président et l'instructeur des Tiger-Cats de Hamilton de "briser l'étiquette professionnelle du football" et a ajouté qu'il s'en est plaint au commissaire de la Ligue canadienne de football, G. Sydney Haller.

La colère de Moss a été allumée par un rapport voulant que le président du Hamilton, Jack Gaudaur, ait annoncé lors d'un programme de radio à Hamilton que les Alouettes avaient placé sept ou huit joueurs sur la liste de renégache.

Généreuse attitude

Dimanche dernier avait lieu le Brebeuf l'ouverture officielle de la saison de la crosse. Quatre clubs de la ligue senior, à cette occasion, évoluèrent sur le terrain et deux clubs de la ligue Bantam. L'université est représentée dans la ligue senior et trois collèges dans les autres ligues: Ste-Thérèse, St-Ginace, Brebeuf.

Dans la ligue senior, le Ste-herèse remporta une victoire difficile sur le Brébeuf "B" par le compte de 4 à 3. Toutefois, le Brébeuf sauva ses couleurs en emportant sur l'université par le compte de 6 à 5.

La deuxième partie entre Bré-
luf et l'U. de M. présente aux
spectateurs une œuvre rude-
ment très brillante. Pour Brebeuf,
la lique Belair-Letendre-Dupont
pouleva littéralement d'enthousi-
asme les quelques centaines
de personnes présentes. William
Macicot inspira le jeu de l'univer-
sité en comptant trois points.

Dans la ligue Bantam, Bré-
euf défait St-Ignace 7 à 5.

Les prochaines parties de la
gue senior auront lieu le 15
ctobre.

l'orgue durant les repas. Le
l'automne des Laurentides vo

Pour plus amples renseign-
appelez M. H. F. "Gibby"
UNIVERSITÉ

Le "Manoir Notre-Dame de Grâce", qui est présentement en pleine campagne d'abonnement, alors qu'il entreprend sa 5ème année sportive et sociale, a eu l'honneur de visiter, dimanche après-midi, Les frères Marin, reconnus par leurs exploits dans le domaine des quilles, sont venus enrichir les paroissiens, adeptes de ce sport, de quelques-uns de leurs précieux atouts qui en font des champions partout où ils s'exécutent.

Ils sont allés, d'allée en allée, prêter main forte à ceux dont les connaissances de ce sport sont assez restreintes, et leur prodigueront bientôt dans leur ligue respective.

Michel Normandin, a fait la présentation des joueurs-étoiles devant une foule enthousiaste et nombreuse.

Le sport des quilles au Manoir n'est qu'un des aspects dont les membres peuvent bénéficier, il y a aussi de nombreux privilèges qui leur sont réservés, tant au point de vue social que sportif.

★ _____ ★

Voici une bonne suggestion...

DINER du JOUR de
L'ACTION de GRÂCES

CARDY-ALPINE INN
Ste-Marguerite Station, P.Q.
UNE heure seulement par l'autoroute
Menu spécial pour le Jour de l'Action de Grâce
Dîner ou souper familial servi cette fin de semaine.
Toute la famille appréciera un régal dans l'atmosphère
enchanteuse du Alpine. (Cuisine succulente au son de
la musique d'orgue)

Pour plus amples renseignements ou réservations,
appelez M. H. F. "Gibby" Gibbon, ligne directe,
UNiversité 1-3258

Samedi, le 7 octobre 1961

STADE MOLSON • 2 HEURES

Billets : \$4.00 - \$3.50 - \$3.00 - \$2.50

En vente chez:

Buichats des Abouettes, Mezzanine, Sheraton - Mont Royal
Lod's Sport Shop, 1300 av. Ste-Catherine, Montréal
McNiece's Sporting Goods, 1441 McGill College, Montréal
Deserras Co. Ltee, Centre d'Achat Rockland, Ville Mont Royal
Ecol. Lumy, 1606 St. Laurent, Montréal
René Gauvreau, 4074 est. Ste-Catherine, Montréal
Jon Richmond Sporting Goods, 1487 av. MacDonald, Montréal
Laurentian Lanes, 222 Montée de L'Esse, St-Laurent
Hôtel Berkeley, ouest, Ste Sherbrooke, Montréal
Darlington Auto Car Wash, 4700 rue Darlington, Côte des Neiges

Il y a encore de très bons billets entre les lignes de bus





HEURES D'AFFAIRES : 9 H. 30 A 5 H. 30

**OUVERT CE SOIR
JUSQU'À 9h.**

Au coeur du "Quartier français"

Vente

semi-annuelle

NOUVELLES IMPORTANTES
pour vous, messieurs

500 nouveaux PALETOTS D'HIVER

offerts à un bas prix inespéré
pour des qualités de 75.00 à 110.00

Spécial semi-annuel

● CHAUDS TISSUS IMPORTES

Provenant de tisserands renommés
d'Angleterre et d'Ecosse. Laine et
cachemire, tweed et le fameux
"Marl Twist" d'Ecosse.

● CONFECTION SOIGNEE

Par 2 fabricants de renom

● NOUVEAUX MODELES

Devant droit, col ordinaire ou
Balmacaan, épaules mi-ordinaires,
mi-raglan

● NUANCES

GRIS - BRUN - BLEU - OLIVE
Ainsi que NOIR

62.50

Tailles : 36 à 48

STATURES : ordinaire, courte, élancée

COMPLETS 2 PANTALONS

ce sont des qualités de 75.00 et 85.00
que Dupuis vous offre à ce bas prix

Voici une vente qui arrive à
propos... juste au moment où
il faut un complet nouveau et
de bonne durée.

● FINS WORSTEDS ET TWISTS

tout laine importés
d'Angleterre

● TEINTES ET DESSINS

nouveaux : carreaux ou petits
motifs : Gris - Brun
Olive - Bleu

● NOUVEAUX MODELES

automne 1961 — devant
droit, 3 boutons, fentes sur
chaque côté ou au dos.
Demi-doublure soyeuse

● CONFECTION SOIGNEE

par fabricants locaux en vue.

59.95

TAILLES : 35 à 50

STATURES : ordinaire, courte,
élancée, corpulente

Stationnement DUPUIS
A DEUX PAS DU MAGASIN,
RUE DE MONTIGNY

DUPUIS — REX-DE-CHAUSSEE, RAYON 610

